



**Convention entre la Région wallonne
et l'asbl Lire et Écrire en Wallonie
visant la Sensibilisation
et les partenariats à destination
des demandeurs d'emploi infrascolarisés**

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	3
OBJECTIFS DE LA CONVENTION	4
DIISP ET ALPHABÉTISATION	4
ACTIONS DÉVELOPPÉES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION	6
CONCLUSION	8
Description des actions de sensibilisation	10
LIRE ET ÉCRIRE BRABANT WALLON	10
Partenaires du DIISP	10
Actions directes de sensibilisation des demandeurs d'emploi	11
LIRE ET ÉCRIRE CENTRE MONS BORINAGE	12
Partenaires du DIISP	12
Actions directes de sensibilisation des demandeurs d'emploi	12
LIRE ET ÉCRIRE CHARLEROI SUD HAINAUT	14
Partenaires du DIISP	14
Actions directes de sensibilisation des demandeurs d'emploi	14
LIRE ET ÉCRIRE HAINAUT OCCIDENTAL	23
Partenaires du DIISP	23
Actions directes de sensibilisation des demandeurs d'emploi	26
LIRE ET ÉCRIRE LIÈGE-HUY-WAREMME	29
Partenaires du DIISP	29
Actions directes de sensibilisation des demandeurs d'emploi	29
LIRE ET ÉCRIRE LUXEMBOURG	31
Partenaires du DIISP	31
Actions directes de sensibilisation des demandeurs d'emploi	31
LIRE ET ÉCRIRE NAMUR	33
Partenaires du DIISP	33
Actions directes de sensibilisation des demandeurs d'emploi	34
LIRE ET ÉCRIRE VERVIERS	36
Partenaires du DIISP	36
Actions directes de sensibilisation des demandeurs d'emploi	36
Annexe 1 : Liste des partenaires	38
Annexe 2 : Présentation des Régionales	51

PRÉAMBULE

Selon la définition de l'Unesco (1958), « est analphabète, toute personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé bref et simple de faits en rapport avec la vie quotidienne ». Aujourd'hui en Communauté française Wallonie-Bruxelles, l'indicateur de référence pour quantifier les adultes ne maîtrisant pas ou insuffisamment l'écrit est le fait de ne pas disposer au moins du diplôme d'étude primaire (Certificat d'études de base – CEB).

Diverses études récentes dans plusieurs pays de la Communauté européenne, et notamment en Belgique, montrent que l'analphabétisme fonctionnel (c'est-à-dire l'incapacité d'utiliser la lecture et l'écriture de manière opérationnelle dans la vie quotidienne) concerne un minimum de 9 à 25 % des adultes européens.

Au niveau de la Communauté française de Belgique, cela signifie que l'on peut évaluer à plus de 400.000, le nombre d'adultes analphabètes ou illettrés. En Région wallonne, on estime que 10 % de la population de plus de 18 ans rencontre des difficultés importantes de lecture et d'écriture. Parmi ces publics, les demandeurs d'emploi infrascolarisés en difficulté de lecture et d'écriture constituent une population particulièrement fragilisée.

Selon les recherches effectuées par l'Institut Wallon de L'Évaluation de la Prospective et de la Statistique (IWEPS), en Région wallonne, un peu plus d'un demandeur d'emploi inscrit sur 5 est diplômé au maximum de l'enseignement primaire. Le taux de chômage de longue durée (demandeurs d'emploi depuis un an au moins, sans interruption de la période de chômage de plus de trois mois) est plus élevé pour les personnes n'ayant pas obtenu de diplôme au-delà de l'enseignement primaire que dans la population totale. 73 % des demandeurs d'emploi diplômés au maximum du primaire sont en chômage depuis un an ou plus. De plus, selon l'enquête sur les forces du travail, moins d'un tiers des personnes diplômées au maximum du primaire ont un emploi. Les enquêtes sur les revenus et conditions de vie rappellent que le risque de pauvreté est plus important pour les publics peu qualifiés.

On observe depuis quelques décennies d'importantes mutations dans le monde du travail et de la formation qui font peser sur les demandeurs d'emploi dans leur ensemble l'obligation de mettre en œuvre des qualités d'adaptabilité, d'autonomie, de communication et de capacité à se former de manière continue. Qu'ils possèdent ou qu'ils doivent encore acquérir des compétences formatives ou professionnelles, cette situation discrimine et précarise davantage les demandeurs d'emploi infrascolarisés qui ne maîtrisent pas ou peu la lecture et/ou l'écriture.

Il s'agit donc pour ces publics les plus éloignés de l'emploi et de la formation de veiller à une égalité des droits, de multiplier et promouvoir les chances d'accès aux formations et dispositifs existants.

Afin de favoriser au maximum le développement de l'autonomie des citoyens en difficultés de lecture et d'écriture via le développement de l'offre de formation en alphabétisation, un certain nombre de pistes d'actions ont été ciblées pour toucher les publics les plus éloignés de la formation et de l'emploi. En effet, si l'illettrisme est, de manière générale, un obstacle à l'exercice des droits sociaux et civiques, cela se marque particulièrement dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle et dans le milieu professionnel où ces compétences sont nécessaires. Une attention particulière doit être apportée aux publics des milieux ruraux ainsi qu'au public « belge » ayant été scolarisé en Belgique. Ce dernier est particulièrement difficile à toucher, il est donc impératif de nouer des partenariats avec des opérateurs et des institutions qui le concernent.

Pour ces publics particulièrement fragilisés que sont les personnes en difficultés de lecture et d'écriture, il est essentiel de veiller à une égalité des droits, de multiplier et promouvoir les chances d'accès aux formations et dispositifs existants. Conformément au Plan Stratégique Transversal 3 « Inclusion sociale », il y a lieu de poursuivre et de renforcer les mesures qui peuvent rencontrer l'objectif d'une meilleure prise en compte des publics demandeurs d'emploi en difficulté de lecture et d'écriture, de soutenir ceux qui ont le plus besoin de la Région wallonne et de la collectivité, ceci pour mettre en place une société wallonne solidaire. Il s'agit, en effet, de favoriser l'accès aux droits fondamentaux pour l'ensemble de la population wallonne.

L'offre de formation aujourd'hui accessible correspond principalement à la demande exprimée. Si l'on veut développer l'offre de formation en alphabétisation, ce développement doit reposer sur une action de sensibilisation. En effet, avant de mettre en place des dispositifs de formation, il faut créer des conditions pour que la demande de formation en alphabétisation puisse s'exprimer et émerger. C'est aussi sur base d'une demande qui se sera précisée en termes de besoins, qu'une offre de qualité pourra se construire et répondre au projet des publics qu'elle cible.

Compte tenu des difficultés importantes rencontrées par les demandeurs d'emploi infrascolarisés en difficultés de lecture et d'écriture, pour les toucher « là où ils sont » et nouer avec eux un partenariat durable de formation, il est donc essentiel de développer conjointement une action de sensibilisation et une offre de formation.

Ces deux types d'action sont indissociables et complémentaires, la première permettant à la seconde de trouver son ancrage. Il s'agit de se mobiliser et d'agir collectivement en vue, par exemple, de prévenir l'analphabétisme et de participer à des projets visant un changement d'attitude, de mentalité, de politique, ou pour une prise en compte des réalités des personnes analphabètes et illettrées grâce notamment à la construction de partenariats de formation qui prennent en compte les spécificités des demandeurs d'emploi infrascolarisés ainsi que leur entrée en formation en tant que processus complexe.

OBJECTIFS DE LA CONVENTION

Pour mémoire, la convention entre la Région wallonne et Lire et Écrire en Wallonie visant la Sensibilisation et les partenariats à destination des demandeurs d'emploi infrascolarisés rencontre l'objectif de construire des partenariats de sensibilisation dont le but est d'aboutir à l'augmentation de l'offre de formation et la mise en place de partenariats de formation qui prennent en compte les spécificités et les besoins particuliers des demandeurs d'emploi infrascolarisés ainsi que leur entrée en formation.

Cette volonté de prise en compte des besoins des personnes en situation d'illettrisme s'appuie sur le développement d'un réseau partenarial.

Il s'agit de sensibiliser les partenaires du Dispositif Intégré d'Insertion Professionnelle de la Région wallonne, en vue de construire avec eux des partenariats autour de la formation des demandeurs d'emploi infrascolarisés.

Ces partenariats permettront entre autres à moyen et long terme :

- la construction progressive commune d'une offre de formation intégrée visant les demandeurs d'emploi infrascolarisés ;
- l'adaptation de formations pré-qualifiantes ou qualifiantes aux spécificités de ce public ;
- l'amélioration de l'accessibilité générale des formations, dont le recrutement adapté à ce public ;
- l'organisation de formations en alternance, la mise en place de filières, de passerelles au sein des formations ;
- la formation de formateurs ou d'intervenants psycho-socio-pédagogiques permettant la prise en compte des stagiaires infrascolarisés ;
- la réalisation d'états des lieux de l'accessibilité à la formation ;
- la conception, la réalisation d'animations ou de séances d'informations collectives ou individuelles ;
- la négociation et la conclusion de partenariats en vue du développement de nouvelles offres de formation ;
- la production d'outils de sensibilisation ;
- l'aménagement de partenariats en amont de la formation pour mieux préparer à celle-ci ;
- l'adaptation, l'analyse, l'évaluation conjointe de pratiques pédagogiques ;
- l'analyse des freins à l'entrée et au maintien en formation ;
- l'analyse des seuils et conditions d'entrée en formation selon un métier ;
- l'inventaire de l'offre de formation accessible aux personnes analphabètes au sein du bassin sous-régional ;
- la mise en relation et l'appui de stagiaires avec des organismes de formation ou d'orientation...

La sensibilisation directe des demandeurs d'emploi infrascolarisés aura pour objectif leur orientation et leur accès à la formation.

Cette sensibilisation prendra principalement la forme :

- d'un travail immédiat avec les personnes infrascolarisées permettant d'identifier leurs réseaux de communication et de mettre en place avec elles les actions de sensibilisation les plus appropriées ;
- d'une présence ponctuelle ou régulière sur des lieux publics ou dans des organismes publics (guichet social, ALE, administration communale, Onem, etc.) ;
- d'une information via les médias de proximité ;
- de rencontres du public via les associations locales et les syndicats (travailleurs sans emploi).

DIISP ET ALPHABÉTISATION

Sous l'impulsion du Conseil de l'Europe, les pouvoirs politiques ont mis en place en Région Bruxelloise le parcours d'insertion. Ce dernier se concrétise en Wallonie à travers le Dispositif Intégré d'Insertion socioprofessionnelle (DIISP).

Ces dispositifs mettent en avant la nécessité, dans l'intérêt du demandeur d'emploi, de mettre en place des partenariats, d'organiser des filières et des passerelles entre les différents opérateurs afin que le parcours

du demandeur d'emploi¹ soit le plus harmonieux possible et conduise à un emploi durable et de qualité. La Déclaration de politique régionale wallonne 2009-2014 réitère ces recommandations.²

Si des mesures législatives existent, si des concepts ont été définis, il ne suffit cependant pas de mettre en avant l'idée du partenariat pour que celui-ci s'organise spontanément.

Bien que la philosophie du DIISP soit bien inscrite au sein des pratiques des opérateurs, si la volonté de mettre en place des partenariats, des filières et des passerelles est bien présente de part et d'autre, il faut néanmoins constater qu'au plan concret, la question du partenariat apparaît encore comme complexe. La mise en œuvre du DIISP exige, en effet, un important travail de sensibilisation et d'échanges entre les opérateurs de formation et d'insertion.

En ouvrant le décret EFT OISP au secteur de l'alphabétisation, le Gouvernement wallon répond au cadre du Plan Stratégique Transversal nr3 « inclusion sociale » et à la « Déclaration de politique régionale » qui intègrent la lutte pour le droit à l'alphabétisation comme l'une de leurs priorités. De plus, le décret inscrit le secteur de l'alphabétisation dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle.

Le décret EFT/OISP constitue une réponse structurelle pour l'organisation de formations en alphabétisation pour un public demandeur d'emploi inscrit dans un projet d'insertion socioprofessionnelle. C'est donc une avancée.

La formation en alphabétisation est, en effet, une formation qualifiante car elle confère des compétences, des qualités pour rechercher un emploi, entamer une formation professionnelle, se réorienter, acquérir des aptitudes sociales, participer au monde économique, culturel et politique en développant des capacités d'analyse et de réflexion émancipatrices et citoyennes. Pouvoir (mieux) lire et écrire est une qualification utile et, même si la lecture et l'écriture ne sont pas toujours nécessaires à l'exercice du métier en tant que tel, ces compétences facilitent la recherche d'un emploi, d'une formation ainsi que l'adaptation à un nouvel environnement.

Si l'on considère que l'analphabétisme concerne les différentes composantes sociales de la population : personnes belges et immigrées; hommes et femmes; manœuvres et ouvriers qualifiés ; travailleurs et demandeurs d'emploi, il devient indispensable de défendre le droit de toutes les personnes en difficultés de lecture et d'écriture à bénéficier des services et dispositifs de formation continuée, d'insertion socioprofessionnelle qui leurs sont destinés. Non pas comme personnes en situation d'illettrisme mais bien en tant que travailleurs, demandeurs d'emploi...

Dans ce cadre, le dispositif de formation et d'insertion est et doit rester ouvert à l'ensemble des publics qu'il cible, quels que soient leurs niveaux de savoir de base. Tout demandeur d'emploi en difficultés de lecture et d'écriture doit tout comme les autres demandeurs d'emploi pouvoir, de manière autonome, décider librement de ses priorités : rechercher un emploi, entamer une formation professionnelle, valider ses compétences professionnelles ou s'inscrire dans un processus de formation en alphabétisation. Les personnes en difficultés de lecture et d'écriture doivent, elles aussi, avoir accès aux outils du DIISP, afin d'en maîtriser toutes les composantes et enjeux. Ces différentes priorités peuvent aussi se mettre en place de manière concomitante.

Si une réelle maîtrise de l'écrit n'est plus souvent nécessaire pour les postes de travail en lui-même, celle-ci devient incontournable, et dès lors objet de qualification, face aux actuelles mutations de l'organisation du travail : travail en équipe, formation sur le lieu de travail, recyclage, intégration de la maintenance du premier degré dans les tâches de production, raccourcissement des lignes hiérarchiques, autonomie...

Pour soutenir davantage les publics en difficultés de lecture et d'écriture inscrits dans un processus de formation ou d'orientation (EFT, OISP, missions régionales, Forem...) et rompre avec une logique linéaire de formation, les formations de base devraient pouvoir se développer « en alternance au cœur de ces formations professionnelles », en lien avec elles. Pour ce faire, les professionnels de ce secteur et les demandeurs d'emploi qui y sont en formation doivent être informés et sensibilisés. L'expérience démontre en effet que bon nombre d'opérateurs ont des difficultés à cerner les problèmes de lecture et d'écriture rencontrés par les publics avec lesquels ils travaillent.

C'est de cette manière que l'on pourrait davantage y accepter et soutenir les personnes en situation d'illettrisme qui souhaitent s'investir dans un processus de formation professionnelle, tout en continuant à se former en alphabétisation. Les formateurs qui interviennent dans ces formations devraient également être appuyés et formés à des pédagogies destinées aux publics très faiblement qualifiés. Cette mise en place de liens entre l'alphabétisation et la formation professionnelle, par le biais de la sensibilisation, pour

¹ Une priorité est accordée aux bénéficiaires les plus éloignés de l'emploi et la formation.

² « Le Gouvernement renforcera la formation pré-qualifiante en mettant l'accent tant sur les stagiaires que sur les nécessaires synergies entre tous les opérateurs actifs sur le terrain de l'insertion socioprofessionnelle, de la formation et de l'emploi :

- en renforçant le DIISP (dispositif intégré d'insertion socioprofessionnelle), en amenant tous les opérateurs, dans chaque bassin de vie, à mieux collaborer et en améliorant les passerelles entre eux, au plus grand bénéfice des demandeurs d'emploi.

Dans le cadre du renforcement de ces passerelles, et pour mieux prendre en compte les opportunités et compétences offertes par les EFT et OISP, il veillera à ce que ces dernières se concertent pour améliorer leur offre. »

la rendre plus directement accessible et adaptée demande des moyens.

C'est pour ces motifs que la sensibilisation et le développement de partenariats avec les opérateurs du DIISP restent un élément essentiel d'une politique de formation.

ACTIONS DÉVELOPPÉES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION

Toutes les Régionales ont participé à la réalisation des actions ciblées dans la convention en fonction des moyens impartis et du bassin sociogéographique dans lequel elles se situent.

Durant cette année 2008, les Régionales de Lire et Écrire en Wallonie se sont donc attachées à :

Sensibiliser les partenaires du Dispositif Intégré d'Insertion Socioprofessionnelle (DIISP) de la Région wallonne, en vue de construire avec eux des partenariats autour de la formation des demandeurs d'emploi infrascolarisés.

Ces partenariats visent entre autres à moyen et long terme à :

- l'analyse et l'adaptation de formations pré-qualifiantes ou qualifiantes aux spécificités de ce public ;
- l'amélioration de l'accessibilité générale des formations, dont le recrutement adapté à ce public, le développement d'une offre de formation délocalisée ;
- l'organisation de formations en alternance, de filières, de passerelles au sein des formations ;
- la construction progressive et la pérennisation d'une offre de formation commune intégrée visant les demandeurs d'emploi infrascolarisés.

C'est dans ce cadre que les actions suivantes ont été menées :

- inventaire de l'offre de formation présente dans le bassin sous-régional ;
- sensibilisation et travail avec les partenaires sur les conditions d'entrée en formation, l'accueil, l'adaptation de pratiques pédagogiques, les filières et passerelles potentielles, la post-formation, la mobilisation des publics en difficultés de lecture et d'écriture ;
- analyse de questions spécifiques à l'accessibilité de la formation (mobilité, garde d'enfants, obstacles à la formation) ;
- aménagement de partenariats en amont de la formation pour mieux préparer celle-ci ;
- mise en relation de stagiaires avec des organismes de formation en vue de l'orientation ou pour préparer la post-formation ;
- séances d'informations collectives ou individuelles à destination des personnes en difficultés de lecture et d'écriture ;
- participation à des événements organisés par les partenaires du DIISP.

Des actions à destination des partenaires professionnels de l'insertion ont donc été programmées soit individuellement, soit collectivement. Il s'agit d'une collaboration étroite avec les EFT et les OISP mais également les Régies des quartiers, les ALE, le Forem Conseil et le Forem Formation, les CEFO, les Comités Subrégionaux de l'Emploi et le Formation, les Maisons de l'Emploi, les Centres de compétences, les Commissions Consultatives Sous-Régionales, les Missions régionales, l'Onem, l'IFAPME, l'Enseignement de promotion sociale, les CEFA, les CPAS, les syndicats. Au niveau du bassin sous-régional et local, cette stratégie a pour objectif d'inventorier et de préciser quelles sont les pistes de synergie et de collaboration pour appuyer les publics en difficultés de lecture et d'écriture. Un partenariat étroit existe donc avec la majorité des opérateurs concernés par le DIISP.

Au cours de l'année 2008, toutes les Régionales de Lire et Écrire ont développé avec les Régies des quartiers incluses au sein du Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie (FLW) un partenariat. Le fonds du logement est chargé décentralément de la coordination des Régies des quartiers et s'est fixé, entre autres, comme objectif, d'aborder, avec l'ensemble des Régies des quartiers, la question de la lutte contre l'illettrisme. En effet, bon nombre de stagiaires terminent leur formation en Régie en rencontrant encore des difficultés dans les compétences de base en lecture et en écriture.

L'objectif était, pour 2008, de mobiliser sur la question de l'analphabétisme les ouvriers compagnons et les médiateurs sociaux au sein des Régies des quartiers. La sensibilisation fut donc menée sur la problématique de la maîtrise insuffisante de l'oral et/ou de l'écrit en français et des règles élémentaires en calcul pour les stagiaires.

Concrètement, le Fonds du Logement wallon et les Régionales de Lire et Écrire ont organisé des demi-journées de sensibilisation à travers toute la Wallonie. De Namur à Liège, de Charleroi à Hornu en passant par Huy. Ces sensibilisations ont rencontré un vif succès.

Plus particulièrement, les responsables de projets chargés de la sensibilisation au sein de Lire et Écrire ont

Convention entre la Région wallonne et Lire et Écrire en Wallonie visant la sensibilisation et les partenariats des demandeurs d'emploi infrascolarisés

abordé la question de l'illettrisme à partir des pratiques et besoins des stagiaires des Régies. Partant du quotidien des ouvriers compagnons et des médiateurs sociaux, divers thèmes ont été approfondis tels que la prise de conscience de l'importance de la maîtrise de la lecture et de l'écriture pour les publics notamment en matière d'emploi ou de formation future. Durant la sensibilisation, des débats ont été menés sur le « comment » reconnaître les besoins en alphabétisation de ces publics ou encore sur le comment faire émerger un projet d'alphabétisation à partir des besoins particuliers. Ces séances se clôturent généralement par l'identification des besoins concrets des Régies et des stagiaires en formation.

Les collaborations avec les Régies des quartiers devraient se poursuivre :

- à travers notamment la mise en œuvre des plateformes territoriales ;
- en matière de sensibilisation et de formation des équipes des Régies ou par une offre de formation à destination des stagiaires, dans chaque sous-région.

Notons que le développement de partenariat peut être impulsé ou se développer par le biais de plateformes :

- des opérateurs EFT/OISP ;
- des plateformes insertion/mobilisation pour l'emploi impulsées par le Service des Relations Partenariales (SRP) du Forem ;
- du dispositif territorial mis en place dans le cadre d'Equal en attendant la mise en place des plateformes territoriales impulsées par le Comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes ;
- de plateformes dont le public cible est le public migrant ou le public en situation de détention ;
- du réseau des partenaires en alphabétisation ou en formation local.

La multiplication de ces plateformes ne risque-t-elle pas de complexifier la vision du champ de l'insertion socio-professionnelle des adultes ?

Complémentairement aux partenariats développés avec les professionnels de l'insertion, des actions à destination des partenaires relais et professionnels de l'action sociale, de l'Éducation permanente, de l'Enseignement, du monde associatif, du monde culturel, ont donc été programmées soit individuellement, soit collectivement. C'est ainsi que les réseaux des aides familiales, des bibliothèques, des maisons de village, des agents de quartier, des communes, des écrivains publics, des Services d'accrochage scolaire, de l'enseignement technique et professionnel, des communes, des Centres régionaux d'Intégration ont été l'objet d'une attention spécifique.

Organiser la sensibilisation directe des demandeurs d'emploi infrascolarisés, en visant leur orientation et leur accès à la formation.

Cette sensibilisation prend la forme :

- d'un travail de mise en place et de structuration du partenariat avec des opérateurs relais locaux sur le long terme ;
- d'un travail avec les personnes infrascolarisées ou leurs représentants (les groupes d'apprenants) permettant d'identifier leurs réseaux de communication et de mettre en place avec elles les actions de sensibilisation les plus appropriées ;
- d'une présence ponctuelle ou régulière sur des lieux publics (bibliothèques, centres commerciaux, marchés, salons) ;
- d'une information via les médias de proximité, les campagnes de presse ;
- d'une information directe des publics en partenariat avec les opérateurs qui les accueillent lors de séances collectives ou individuelles ;
- de mise en place et de soutien de groupes d'apprenants dans leur projet de sensibiliser des relais.

Des outils de sensibilisation à destination des publics en difficultés de lecture et d'écriture sont utilisés et mis au point avec les apprenants, selon les Régionales (réalisation de tracts, d'affiches, de support audiovisuel, animation, campagne, témoignage, exposition, adaptation de brochures).

Des événements ont été organisés afin de mettre en valeur les compétences du public faiblement qualifié ou de le toucher (Midis de l'alphabétisation, colloque, poursuite de la diffusion de la pièce de théâtre-forum de Lire et Écrire Centre Mons Borinage conçue avec les apprenants dans le cadre du dispositif territorial du Centre, campagnes ponctuelles à destination des publics).

Les professionnels de l'insertion et de la formation ont été sensibilisés à la question de l'illettrisme de par la publication et la rédaction d'articles portant sur les actions des Régionales dans le trimestriel « L'Essor de l'Interfédération des EFT et OISP ». Lire et Écrire en Wallonie participe activement aux Comités de

Rédaction de cette publication.

Il est à noter que certaines actions ont été menées en continuité du projet « Plateformes territoriales et sensibilisation » introduit à l'identique dans les mesures Compétitivité et Convergence et de la convention PST3 « Sensibilisation et formation des agents du Forem et des CPAS en vue de l'accueil et l'orientation des demandeurs d'emploi infrascolarisés ».

Toutes les Régionales ont donc participé de manière dynamique à la problématique de « la prise en compte de la personne illettrée » au regard de la formation et de l'emploi. Dans certaines sous-régions (le Hainaut, le Luxembourg, le Centre Mons Borinage), bon nombre des actions ont été menées en délocalisation pour toucher les publics les plus éloignés de la formation et de l'emploi.

CONCLUSION

Les publics qui connaissent des difficultés de lecture et d'écriture sont davantage exposés à l'enchaînement des risques de précarité. C'est le cas des femmes, chefs de famille monoparentale, qui bénéficient d'emplois précaires et peu rémunérateurs. C'est le cas des personnes actives, des publics demandeurs d'emploi, des personnes en processus de (ré)affiliation sociale. Pour ces publics, l'illettrisme constitue malheureusement un facteur menant à l'exclusion. Il est dès lors indispensable de mettre en place des mesures améliorant l'accès à l'orientation, à la formation, à l'emploi ou à tout le moins susceptibles de réduire la distance à l'emploi et la formation des personnes en difficulté de lecture et d'écriture.

Les évolutions en cours, dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle et de la formation continuée, complexifient fortement le paysage de ce secteur. Pour les bénéficiaires et les opérateurs, le secteur de la formation des publics peu qualifiés tend à devenir de plus en plus « opaque » (diversité des acteurs publics et privés ; variation des systèmes liée à la régionalisation des matières ; nouveaux enjeux de mobilité transrégionaux ; impact des cadres européens ; apparition de nouveaux dispositifs comme la validation des compétences ; intégration des contraintes du monde du travail dans les formations ; activation du comportement de recherche d'emploi). La diversité de l'offre de formation joue ainsi en défaveur du public en difficultés de lecture et d'écriture. Disposant souvent des compétences nécessaires pour investir l'emploi et la formation, le public en situation d'analphabétisme est davantage discriminé.

En Région wallonne, le public adulte, infrascolarisé en recherche de formation est souvent confronté à une offre de formation hétérogène. Il est donc indispensable qu'il bénéficie d'un appui adéquat et d'une orientation optimale. Pour les publics en difficultés de lecture et d'écriture, cet élément d'appréciation est crucial et permet de mesurer l'impact et l'utilité de la sensibilisation auprès des opérateurs et institutions concernés.

De nombreux professionnels issus de secteurs diversifiés, d'organisations de taille différente rencontrent les personnes illettrées dans leurs offres de service. Pour mener une action efficace avec ces publics, ces opérateurs doivent donc pouvoir appréhender le phénomène de l'analphabétisme pour mieux cibler, accompagner et orienter la personne en tenant compte de ses difficultés et besoins afin d'agir avec pertinence en initiant notamment des changements de pratiques au sein de leur institution et en faisant exprimer progressivement une demande de formation. Plus fondamentalement, il est nécessaire de lever les obstacles à la formation (mobilité, garde d'enfants, non accès à l'information). Les institutions disposent de peu de ressources en matière de lutte contre l'illettrisme. Il leur est donc nécessaire d'être appuyées par un opérateur maîtrisant bien la problématique de l'analphabétisme pour accéder à des pistes d'action efficaces, cohérentes et professionnelles au niveau du conseil, de l'accompagnement, de l'orientation, de la formation des publics en difficultés de lecture et d'écriture. L'évaluation menée avec les partenaires du projet Equal « Dispositifs territoriaux pour le Droit à l'Alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées » démontre qu'il est primordial d'intégrer la question de l'illettrisme dans une approche multi partenariale au plan du territoire et au plan local. Notons également que les politiques d'activation engendrent chez les publics infrascolarisés une importante insécurité et génèrent des incohérences en matière d'entrée en formation.

En confrontant cependant ces réalités du secteur de l'alphabétisation aux législations EFT/OISP et DIISP, nous devons constater que :

- l'accessibilité des personnes aux services d'insertion socioprofessionnelle ou d'orientation nécessite une sensibilisation/formation systématique et sur le long terme des opérateurs à la question de l'accueil, de l'information, de l'orientation des publics en difficultés de lecture et d'écriture³ ;
- aujourd'hui, l'alphabétisation est, malheureusement, encore trop souvent considérée comme le point de départ d'une insertion socioprofessionnelle dans un parcours linéaire : les personnes devraient d'abord attendre d'avoir acquis les compétences de base en lecture et écriture pour entrer en formation professionnelle. Nous sommes, par là-même, éloignés de la philosophie du DIISP qui veut éviter l'allongement des parcours ;

³ C'est l'une des conclusions que Lire et Écrire retire d'une expérience pilote menée de 2006 à 2008 dans le cadre du PST3 et dont l'objectif était de sensibiliser et former les agents du Forem et des CPAS en contact avec un public infrascolarisé.

- il est prioritaire de renforcer la mobilité et les passerelles entre les structures d'alphabétisation et les organismes de formation (Forem Formation, Promotion sociale, EFT, OISP, missions locales et régionales, régies des quartiers), ces dispositifs sont méconnus de nos publics ou inexistant pour eux ;
- le « passage » post alpha, comme tous les passages, ne correspond pas pour l'utilisateur à une fin de formation mais davantage à une étape où la perspective de continuer à se former est bien présente. Favoriser les passages des usagers nécessite une conception non linéaire des parcours et réclame l'amélioration des éléments suivants : améliorer les partenariats, élaborer des passerelles, mieux préparer à la sortie, construire des processus de validation de compétences, aménager les seuils d'accès ;
- la connaissance mutuelle des opérateurs de formation alpha et non alpha au sein d'une région ou d'une sous-région est essentielle pour aboutir à des partenariats plus approfondis. Dans ce cadre, il est nécessaire d'envisager la mise en place de modules d'alphabétisation complémentaires, simultanément à la formation qualifiante, au sein des formations organisées par les opérateurs ;
- il est indispensable de laisser le temps aux usagers pour se former librement. Pour les publics très éloignés de l'emploi ou en situation d'insertion sociale, restreindre le temps de formation à un volume horaire ou une durée maximale constitue une contrainte pouvant conduire inévitablement à l'échec de la formation.

Si l'on prend en compte les besoins réels des personnes en difficultés de lecture et d'écriture, force est de constater que leurs réflexions et analyses⁴ de ce que doit être la « formation d'adultes » portent sur le partenariat, la responsabilisation, la négociation et l'organisation des apprentissages.

Il faut donc souligner l'importance de soutenir et de développer les actions de sensibilisation et de développement de partenariats pour permettre la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme. Aujourd'hui, Lire et Écrire enregistre une baisse des moyens en ce domaine ce qui entraîne un ralentissement des activités alors que celles-ci sont essentielles pour favoriser l'émergence de la demande en formation, faciliter l'orientation des apprenants.

Les Régionales mettent, enfin, l'accent sur le temps, l'investissement humain, la complexité des actions de sensibilisation, d'accueil, d'orientation, de partenariat.

⁴ « Liberté d'apprendre, apprendre pour la liberté. Manifeste pour une alphabétisation émancipatrice. » Manifeste Educatif Grundtvig (Atelec « Lettres pour l'être » - Collectif Alpha-Elhuyar-Lire et Écrire Hainaut occidental-Lire et Écrire Suisse romande-North Lanarkshire Council).

Description des actions de sensibilisation

LIRE ET ÉCRIRE BRABANT WALLON

Partenaires du DIISP⁵

Nous avons collaboré avec l'ensemble du réseau des organisations d'insertion socioprofessionnelle de la région et cela à travers diverses actions de sensibilisation.

Nous avons participé régulièrement aux réunions des plateformes OISP-EFT⁶ du Brabant wallon, dans lesquelles nous échangeons sur nos activités et difficultés. Nous nous sommes attardés sur les conséquences que le PAC⁷ a sur nos publics. Nous avons fait l'inventaire des freins et des moteurs avec l'intention de faire remonter nos réflexions vers les décideurs.

Faisant suite aux recommandations faites lors du forum organisé par le dispositif territorial⁸ en septembre 2007, de fréquentes rencontres ont eu lieu entre les partenaires (aussi membres du DIISP) pour élaborer deux plans d'actions concrets. Le premier a comme objectif la poursuite des travaux traitant des filières et passerelles, l'accès à l'emploi et la prise en compte de l'alphabétisation en amont et en aval du parcours d'insertion des demandeurs d'emploi illettrés, et éventuellement pendant l'emploi. Le second plan vise à traiter les causes de l'illettrisme et la prévention. Comment rencontrer le monde scolaire ? Comment agir de manière constructive avec les enseignants pour comprendre et agir sur les causes de l'illettrisme ? Nous avons consacré huit réunions à explorer le monde et les rouages des différents réseaux, ainsi que sur le secteur de l'aide à la jeunesse. 01/02, 29/02, 24/04, 26/05, 20 et 26/06, 26/09 et 24/10/08.

Un travail fut engagé avec les Régies des quartiers d'Ottignies et de Tubize pour tenter d'échafauder des pistes de sensibilisation auprès des formateurs et des stagiaires. Ces échanges devraient donner des suites favorables en termes de collaboration et de partenariat pour répondre aux besoins de prise en compte des situations d'illettrisme. Deux séances de sensibilisation (les 23/04 et 22/05/08) ont rassemblé 20 personnes.

Nous avons pris part également à la plateforme mobilisation vers l'emploi coordonnée par le Forem SRP⁹. Ces plateformes (Nivelles, Tubize, Ottignies) visent à réunir les différents opérateurs de la région afin de coordonner des actions destinées à mobiliser les demandeurs d'emploi vers l'insertion socioprofessionnelle, en tenant compte des particularités sous régionales. Trente personnes ont été concernées par cette action à Nivelles le 18 novembre 2008.

De plus, nous avons sensibilisé les différents services sociaux et étudié des pistes visant la complémentarité de nos actions dans la prise en compte des demandeurs d'emploi illettrés.

La multiplicité des plateformes diverses, les nombreux dispositifs, les tables rondes... ne risquent-ils pas de donner l'effet inversement souhaité, c'est-à-dire, nuire à l'efficacité d'une politique d'insertion ?

⁵DIISP : Dispositif intégré d'insertion socioprofessionnelle.

⁶ OISP : Organisme d'insertion socioprofessionnelle. EFT : Entreprise de formation par le travail.

⁷ PAC : Plan d'activation des chômeurs.

⁸ 15 partenaires sont membres du dispositif territorial du Brabant wallon. Ce dernier a été impulsé par un projet Equal et vise à rassembler des partenaires concernés par la question de l'illettrisme.

⁹ SRP : Service des relations partenariales du Forem.

Actions directes de sensibilisation des demandeurs d'emploi

Les actions de sensibilisation répondent à des objectifs précis et distincts en théorie et entraînent des effets qui au regard des buts poursuivis, s'entrecroisent. En 2008, notre Régionale s'est orientée vers des actions de sensibilisation transversales destinées à renforcer également d'autres missions : sensibiliser, informer un public élargi, inciter une prise en compte adéquate de l'illettrisme, maintenir et déployer l'offre de formation, agir sur la prévention, participer à des événements culturels divers et multiplier des actions de sensibilisation des agents relais, pour la prise en compte de l'illettrisme.

ACTIONS « SENSIBILISATION VIA DES PARTENAIRES RELAIS »

Sous l'impulsion du Plan Stratégique Transversal III (PST3) dont l'objectif est de sensibiliser les agents d'accueil au repérage et l'orientation des personnes illettrées pour entrer en formation, nous avons poursuivi les travaux avec les CPAS comme nous l'avions commencé en 2007 avec le Forem. Bien que cette action, fût un peu plus laborieuse à mettre en place pour des raisons d'hétérogénéité socioéconomiques spécifiques à la région, nous avons pu agir avec un bon nombre de centres. Ce fut un long travail de négociation. Nous avons accompli plusieurs modules dans les CPAS de Genappe, Rixensart, Walhain, Grez Doiceau, Perwez, Beauvechain, Chaumont Gistoux, Chastre, Wavre. Cette expérience fut fructueuse. Elle a permis de lever certains tabous sur la problématique, mais également sur le fonctionnement des CPAS ainsi que de ses travailleurs. Cette expérience a permis d'intensifier l'impact de la sensibilisation pour rendre efficace nos modes de communication et d'échanges. Soixante personnes ont été touchées (11/01, 17/01, 07/02, 21/02, 28/02, 11/02, 18/02, 03/03, 17/11, 01/12, 08/12/2008).

Deux autres grandes campagnes de sensibilisation, visant la prise en compte de l'illettrisme, ont été également réalisées. Les publics ciblés étaient les agents relais, les bénéficiaires finaux ainsi que l'ensemble des acteurs sociaux et citoyens de la province. L'objectif de ces deux campagnes était de promouvoir l'entrée en formation d'alphabetisation mais aussi informer l'ouverture d'une formation orientée vers le CEB ainsi qu'une autre formation orientée vers la recherche d'un emploi « REBONDIR » pour un public illettré.

Ces campagnes ont permis d'évaluer l'efficacité de notre réseau partenarial, notre système de communication et nos échanges. Une large distribution d'affiches et tracts dans de multiples lieux avec au préalable des entrevues avec les acteurs associatifs pour clarifier d'une part les messages que nous souhaitons transmettre et d'autre part insister sur le rôle essentiel de l'agent relais dans l'accompagnement des personnes pour entrer en formation d'alphabetisation, a été faite en janvier, février, septembre et octobre 2008.

Avec les Maisons de l'Emploi d'Orp-Jauche et Perwez, nous avons collaboré afin de rencontrer des demandeurs d'emploi infrascolarisés et leur présenter nos offres de formation. Cette collaboration était fructueuse car elle permettait de rencontrer et cibler des personnes difficiles à joindre en milieu rural sans l'aide des fichiers du Forem. (27/06, 30/09 et 1/10, 30 personnes).

ACTIONS « OUTILS DE SENSIBILISATION »

Nous avons créé des documents (tracts, courriers, offres de formation, documents explicatifs) qui ont été largement diffusés soit par envoi postal, soit par contact direct et rendez-vous, soit encore par distribution sur des lieux publics.

Comme chaque fois, la méthodologie de sensibilisation et nos pratiques sont adaptées et renouvelées de manière à optimiser leur impact. De ce fait, nous constituons une réserve d'outils méthodologiques qui seront soit repris soit adaptés en fonction de l'objectif. Le PST3 Forem-CPAS a nécessité pas mal de réflexions sur nos outils méthodologiques (des outils d'animation mais surtout d'évaluation) afin de les rendre plus efficaces.

ACTIONS « APPRENANTS RELAIS »

Même si notre volonté est de mobiliser des apprenants pour témoigner et sensibiliser, des particularités organisationnelles et géographiques singulières à notre Régionale, cela reste difficile. Toutefois, à l'occasion des 20 ans de la Régionale et en vue des élections de 2009, nous avons constitué un cahier de revendication des apprenants. Des séances de sensibilisation à la dimension citoyenne et à la démocratie participative ont donné l'occasion d'apprendre à se mobiliser vers un objectif commun. Nous souhaitons prolonger cet élan et demander la contribution des apprenants pour participer à d'autres actions de sensibilisation. L'objectif sera alors d'accompagner un comité d'apprenants sensibilisateurs. (11,12 et 19 juin, 50 personnes).

LIRE ET ÉCRIRE CENTRE MONS BORINAGE

Partenaires du DIISP

Le travail de sensibilisation des partenaires du DIISP s'est poursuivi. Ce travail permet d'une part de sensibiliser les partenaires aux spécificités du public illettré et d'autre part, de travailler avec les partenaires sur les passerelles et filières à mettre en place. Cela favorise l'émergence d'une réflexion sur la manière de construire de nouveaux projets permettant aux personnes en difficultés de lecture et d'écriture de réaliser au mieux leur projet professionnel.

Les collaborations avec les partenaires se situent principalement en amont de la formation qui relève de l'orientation du public. Les partenaires actuels sont l'ensemble des EFT-OISP des deux plateformes sous-régionales, les directions du Forem (Mons-La Louvière), les CEFO¹⁰ (Mons et La Louvière), les Maisons de l'Emploi, les Régies des quartiers et les écoles de Promotion sociale.

Par le biais des plateformes territoriales et le réseau des opérateurs de l'Alphabétisation, les collaborations se sont développées. Nous constatons que pour consolider un partenariat avec les autres opérateurs de formation et de ce fait pour mettre la formation d'alphabétisation en lien avec le projet professionnel et/ou d'insertion de la personne, cela nécessite de disposer d'un temps conséquent. Le manque de temps et le fait que ce temps soit peu valorisé dans le cadre des subventionnements sont souvent un obstacle à la mise en place d'actions nouvelles.

- Forem La Louvière - le 7/11/2008- Module de formation à l'accueil et l'orientation des personnes illettrées à destination du personnel du Forem de La Louvière.
- Forem La Louvière- le 14/11/08 - Module de formation à l'accueil et l'orientation des personnes illettrées à destination du personnel du Forem de La Louvière.
- CPAS de Morlanwelz – 14/01/08, 28/01/08 et 18/02/08 - Module auprès des aides familiales.

Actions directes de sensibilisation des demandeurs d'emploi

ACTIONS « SENSIBILISATION VIA DES PARTENAIRES RELAIS »

La sensibilisation des demandeurs d'emploi constitue une part importante du travail que nous réalisons. Cette sensibilisation s'articule autour de la mise en place de partenariats avec un ensemble d'agents relais du monde de l'insertion socioprofessionnelle.

En 2008, nous avons mené les actions suivantes :

- Des actions visant l'amélioration des pratiques d'accueil :
 - Nous avons poursuivi le travail entrepris en 2007 autour des modules de formations spécifiques des agents-relais essentiellement auprès du Forem de La Louvière et des Aides Familiales des CPAS. Par ce biais, nous avons travaillé les questions liées aux représentations du public, de l'accueil et de l'orientation.
- La poursuite du travail de sensibilisation réalisé dans le cadre du réseau des opérateurs d'alphabétisation du Centre de Mons Borinage. Ces partenariats nous permettent d'envisager un réel travail au niveau de la construction d'une offre de formation cohérente sur le territoire mais également de réfléchir à la manière d'organiser les formations pour qu'elles soient adaptées et accessibles à un public infrascolarisé.
- Des actions spécifiques telles que les « Midis de l'Alpha » et un colloque à destination des professionnels portant sur les motivations qui amènent les jeunes et les adultes peu scolarisés dans un processus de formation ont également eu lieu.

ACTIONS « OUTILS DE SENSIBILISATION »

L'objectif étant de sensibiliser un public en difficultés de lecture et d'écriture, il a été choisi par la Régionale d'associer les apprenants à la création d'outils de sensibilisation. Cette démarche permet de travailler sur l'accessibilité de l'information transmise. Les outils sont généralement spécifiques à une action (tracts d'information sur une offre de formation, informations sur la Régionale sous forme de cartes de visite...). En 2008, les apprenants ont réalisé une adaptation d'une brochure présentant les « Magasins Citoyens »- projet d'insertion socioprofessionnelle du CPAS de La Louvière.

Dans le cadre du dispositif sous-régional du Centre, un projet de réalisation d'une pièce de théâtre-forum a été entrepris. Celui-ci a abouti à la création d'un spectacle « La 3^{ème} personne du pluriel ». Ce spectacle est un outil de sensibilisation à la problématique de l'illettrisme, il traite de l'accueil des personnes en difficultés de lecture et d'écriture, mais aussi de leurs accès à la formation et à l'emploi. Au cours de l'année 2008, dix représentations ont eu lieu auprès d'agents-relais dans la région du Centre de Mons Borinage et également

¹⁰ CEFO : Centre Emploi Formation.

à Tournai, Bruxelles, Namur, Rossignol et Luxembourg.

ACTIONS « APPRENANTS RELAIS »

La réflexion menée avec les apprenants sur l'investissement des personnes concernées par la problématique de l'illettrisme dans les actions de sensibilisation se réalise, depuis 2007, par le biais d'un groupe d'apprenants « Nouveau Regard ». Ce groupe a pour objectif de faire connaître la problématique de l'illettrisme (sensibilisation d'agents-relais ou du grand public) et de faire prendre conscience des possibilités de mise en place d'actions concrètes et collectives pour être acteurs de changements sociaux.

LIRE ET ÉCRIRE CHARLEROI SUD HAINAUT

Partenaires du DIISP

L'action de sensibilisation à destination des demandeurs d'emploi de Lire et Écrire Charleroi Sud-Hainaut porte sur :

- les actions relatives à la sensibilisation directe des demandeurs d'emploi en vue essentiellement de leur entrée en formation (séances d'information, séances d'entretiens mensuels) ;
- les actions de sensibilisation des partenaires relais (partenaires pour la mise en place d'un module de formation ; partenaires pour la diffusion de l'offre de formation auprès des publics concernés en ce compris la sensibilisation réalisée auprès des agents du Forem et ceux des CPAS dans le cadre de l'action PST3) ;
- l'implication de Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut dans divers réseaux de partenaires (CORFLEC¹¹ et plans de cohésion sociale) et le travail de la Régionale dans l'orientation des personnes illettrées en amont et en aval des formations ;
- les actions spécifiques et ponctuelles de sensibilisation auprès des partenaires ISP (actions partenaires-relais).

Actions directes de sensibilisation des demandeurs d'emploi

ACTIONS « SENSIBILISATION VIA DES PARTENAIRES RELAIS »

La sensibilisation directe des demandeurs d'emploi a eu lieu à trois occasions :

- les séances d'information collective ;
- les entretiens mensuels (nouveau 2008) ;
- les sensibilisations sur les lieux de vie (nouveau 2008).

Les séances d'information collectives à destination des apprenants, agents-relais et partenaires concernent les acteurs locaux et les candidats intéressés par la formation. Elles précèdent la constitution du groupe d'apprenants et sont l'aboutissement d'un processus d'information et de sensibilisation effectué en plusieurs étapes. La séance d'information comprend une série de renseignements relatifs à l'organisation pratique de la formation, de la pédagogie utilisée, du public concerné, etc. La séance d'information permet d'adresser un message plus collectif.

En 2008, 30 séances d'information ont touché en tout 154 personnes.

¹¹ CORFLEC : Coordination pour l'orientation des publics de français langue étrangère sur la région de Charleroi.

Calendrier :

<u>Dates</u>	<u>Lieu et type de formation</u>	<u>Nombre de personnes présentes</u>
29/01	Farciennes (module PST3 alpha orale)	6
06/02	Farciennes (module PST3 alpha orale)	2
07/02	Châtelet (module PST3 alphabétisation écrite)	8
07/02	Châtelineau (module PST3 alphabétisation orale)	7
15/02	Farciennes (module PST3 alphabétisation orale)	1
18/02	Châtelet (module PST3 alphabétisation écrite)	5
13/06	Farciennes (module PST3 alphabétisation orale)	5
17/06	Châtelineau (module PST3 alphabétisation orale)	3
19/06	Châtelet (module PST3 alphabétisation écrite)	5
26/08	Farciennes (module PST3 alphabétisation orale)	7
01/09	Sivry-Rance (formation alphabétisation écrite)	2
02, 10, 23/09 et 08/10	Aiseau-Presles (groupe alphabétisation écrite)	10
02/09	Farciennes (module PST3 alphabétisation orale)	15
04, 11, 12, 15/09	CPAS de Charleroi (groupe Convention Cadre Forem)	20
09/09	Fontaine-l'Évêque (groupe Convention Cadre Forem)	12
11/09	Châtelineau (module PST3 alphabétisation orale)	6
11/09	Châtelet (module PST3 alphabétisation écrite)	7
15/09	Pont-à-Celles (formation RAE alpha)	15
15/09	Farciennes (module PST3 alphabétisation orale)	3
16/09	Châtelineau (module PST3 alphabétisation orale)	2
18/09	Châtelineau (module PST3 alphabétisation orale)	3
16/10	Châtelineau (module PST3 alphabétisation orale)	2
23/10	Châtelineau (groupe Convention Cadre Forem)	2
04/11	Châtelet (groupe Convention Cadre Forem)	6

Globalement on constate que le nombre de participants dépasse rarement les 10 personnes. Les séances qui ne comportent que 2 ou 3 personnes sont souvent des séances « rattrapage » pour des personnes qui n'ont pu se rendre à la séance d'information ou qui prennent connaissance tardivement de l'information.

Cette multiplication de courtes séances illustre les réalités rencontrées par les apprenants :

- Les difficultés de mobilité et de mobilisation des personnes : elles ne trouvent pas le local, on doit leur donner rendez-vous à un endroit connu (place du marché) pour ensuite les accompagner au local... Il faut parfois rappeler les personnes et les réinviter. Leur absence à la séance d'information ne démontre pas nécessairement un manque d'intérêt. Les personnes ont parfois besoin d'explications supplémentaires ou doivent être encouragées, rassurées, accompagnées vers la formation.
- L'insuffisance des moyens de diffusion classique (presse, affichage, diffusion de l'information auprès des partenaires de l'insertion...); ces moyens sont pourtant indispensables et doivent le rester.
- Le risque de voir se démobiliser des candidats entre le 1^{er} contact (affiche, appel téléphonique, information par un relais...), la séance d'information et la mise en place de la formation qui ne peuvent normalement commencer que si le nombre prévu de participants est atteint. Pour minimiser ce risque et ne pas perdre les personnes rencontrées en tout début de recrutement, nous préférons lancer le groupe qui sera complété dans les semaines qui suivent grâce essentiellement au bouche-à-oreille. Si la formation démarre, celle-ci prend une existence concrète et les participants agissent comme relais auprès de leurs connaissances.

De manière générale, nous travaillons de concert avec les partenaires locaux pour la diffusion de l'information et le relais que ceux-ci effectuent auprès de leurs publics respectifs.

Les séances mensuelles d'entretiens individuels sont une nouveauté 2008 qui a permis d'accueillir 93 candidats en formation.

En complémentarité avec les séances d'information collective et suite à une réflexion plus approfondie à propos de l'accueil des personnes illettrées candidates potentielles pour nos formations, nous avons testé un nouveau fonctionnement.

Il s'agit de structurer un fois par mois une journée d'entretiens individuels pour les personnes intéressées par une formation. Celles-ci prennent contact par téléphone et obtiennent un rendez-vous pour la séance du mois.

Voici une synthèse quantitative de la fréquentation :

<u>2008</u>	<u>Personnes inscrites par téléphone</u>	<u>Personnes présentes</u>
Janvier	10	8
Février	2	2
Mars	6	4
Avril	8	5
Mai	10	9
Juin	11	9
Septembre	7	4
Octobre	13	10
Novembre	12	7
Décembre	14	10
TOTAL	93	68

D'autre part, des rendez-vous individuels ont été également fixés avec les personnes qui travaillent en journée et donc disponibles après 17h (5 entretiens entre janvier et juin 2008). Le groupe compte actuellement 13 inscrits.

Enfin, une série d'entretiens individuels ont été réalisés dans le cadre de nos deux partenariats avec d'une part le CPAS de Fleurus et d'autre part l'ALE de Fleurus : 6 séances d'entretiens (total d'environ 20 personnes). Une orientation a été réalisée pour le public non concerné par l'action de Lire et Écrire.

Ce système mis en place fin 2007 porte aujourd'hui ses fruits et montre en premier lieu son utilité ; certains mois nous devons dédoubler les entretiens (deux membres du personnel en même temps) afin de répondre aux nombreuses demandes de rendez-vous.

La rencontre des candidats potentiels sur leurs lieux de vie. Des actions spécifiques « lieux de vie » ont été menées à Farciennes visant la création d'un nouveau groupe en alphabétisation orale et donc l'information la plus complète possible des habitants et associations locales. La campagne d'information a commencé par la participation fin mai à un événement interculturel : « la fête de l'amitié » et s'est poursuivie par un affichage sur les lieux de vie et la rencontre des éventuels candidats sur le marché endroit de rassemblement populaire bien connu des farciennois. Diverses plus-values sont apparues parmi lesquelles la découverte de nouveaux agents-relais et une meilleure connaissance du territoire visant à lever plus aisément les leviers permettant l'entrée en formation des candidats.

ACTIONS « OUTILS DE SENSIBILISATION »

Les outils sont de trois types : folders (et affiches) d'information à destination des futurs apprenants, communiqués de presse et formalisation de l'information destinée à un large public, supports écrits/fiches explicatives à destination des partenaires et agents relais. Des supports d'animation déjà existants ont été utilisés ou remaniés en fonction des destinataires.

ACTIONS « APPRENANTS RELAIS »

Deux types d'action doivent ici être différenciés :

- les partenariats constitués autour du développement de nouvelles offres de formation ;
- les actions de sensibilisation des partenaires relais dans le cadre de la prise en compte des demandeurs d'emploi et dans la diffusion de l'offre de formation, également le travail de concertation partenariale autour du parcours des personnes et les orientations.

Partenariats de formation

Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut décentralise la majeure partie de ses formations qui sont ainsi hébergées par des structures locales partenaires (ALE, CPAS, administrations communales...).

Les entités partenaires dans la constitution d'un groupe ou son maintien sont pour l'année 2008 : Aiseau-Presles (un groupe d'alphabétisation écrite), Fleurus (deux groupes d'alphabétisation écrite), Farciennes (deux groupes d'alphabétisation orale), Courcelles (un groupe d'alphabétisation écrite), Sivry-Rance (un groupe d'alphabétisation écrite), Châtelet (deux groupes d'alphabétisation écrite), Châtelineau (deux groupes d'alphabétisation orale), Charleroi (un groupe en alphabétisation écrite en collaboration avec le Passage 45 du CPAS de Charleroi), Fontaine-l'Éveque (un groupe d'alphabétisation écrite) et Pont-à-Celles (un groupe d'alphabétisation écrite associé à de la recherche active d'emploi).

Chaque groupe est le fruit d'une collaboration entre Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut et la ou les structure(s) hébergente(s). La collaboration fait l'objet d'une convention et nécessite un travail important de suivi et d'évaluations régulières. La formation en alphabétisation peut également s'insérer dans un programme plus large de formation ou d'insertion organisé par un CPAS ou une Régie des quartiers. La sensibilisation porte alors sur des aspects pédagogiques pour compléter de manière optimale les différents intervenants autour du parcours de la personne. C'est le cas du groupe de Fleurus qui intègre des stagiaires de l'EFT du CPAS. Il en est de même pour la collaboration avec le Passage 45 dont les stagiaires en contrat article 60 suivent 7 heures de formation en alphabétisation.

Partenaires relais

Les partenaires relais sont sensibilisés dans le cadre du développement de l'offre de formation mais pas seulement. Participer à des réseaux d'opérateurs et agir de manière concertée avec les opérateurs et associations du territoire permet :

- un travail et une réflexion sur l'orientation du public en amont et à la sortie des formations. Sont abordées les questions relatives à l'harmonisation et à la complémentarité de l'offre de formation entre opérateurs d'alphabétisation (voir notamment le travail réalisé au sein de la CORFLEC) ;
- un travail réalisé avec les apprenants sur les filières et passerelles possibles ; travail qui nous amène à expérimenter l'alternance avec une Régie des quartiers ou une EFT, par exemple, un travail qui nous amène à chercher des concordances pédagogiques avec d'autres opérateurs pour faciliter la transition des apprenants d'un module de Lire et Écrire vers la Promotion sociale par exemple... ;
- de mettre plus facilement les apprenants en relation avec d'autres organismes de formation professionnelle ou d'orientation/insertion.

Ces différentes actions autour du parcours des personnes demandent un travail de concertation partenariale, d'échanges d'informations visant une meilleure connaissance mutuelle et de sensibilisation afin de relier les dispositifs d'insertion et de formation avec le point de vue illettrisme. Le gros du travail est produit à l'occasion de la constitution de nouveaux groupes de formation, de réunions de suivi et d'évaluation mais certaines actions ponctuelles permettent de sensibiliser les partenaires dans un cadre plus spécifique (Journée Internationale de l'alphabétisation...).

Orientation

En amont, nous recevons régulièrement des personnes qui ne correspondent pas à notre public cible (diplôme supérieur au CEB, jeunes de moins de 18 ans...). Ces personnes sont donc réorientées vers les organismes de formation adaptés à leur besoins. Souvent, nous écoutons la demande et proposons à la personne un contact avec l'un ou l'autre opérateur ou plus largement avec Carrefour Emploi Formation.

Savoir où assurément envoyer la personne demande une connaissance suffisamment précise de l'offre de formation de la région de façon à orienter le public le plus efficacement possible en fonction des critères de chaque opérateur. Les réunions de la CORFLEC remplissent cet objectif, entre autres.

La CORFLEC, Coordination pour l'Orientation des Publics de Français Langue Étrangère sur la région de Charleroi, est une plateforme créée en 2004 conjointement par le CRIC (Centre Régional d'Intégration de Charleroi) et Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut dans le but d'assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de formation FLE¹² (au sens large et donc en ce y compris l'alphabétisation orale).

Depuis 2008, le comité de pilotage qui l'organise est constitué du CRIC, de la FUNOC et de Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut. La CORFLEC a produit un état des lieux de l'offre et de la demande de formation FLE sur la région de Charleroi et la botte du Hainaut qui a débouché en 2006 sur un guide des opérateurs FLE, remis régulièrement à jour (dernière version produite en mars 2008). Ce guide est utilisé par tous les opérateurs ; vingt opérateurs y sont recensés et figurent dans la liste annexée au présent rapport. Cet état

¹² FLE : Français langue étrangère.

des lieux réalisés de manière pragmatique, à l'interne de notre Régionale, servira également à alimenter de façon précise l'état des lieux de l'offre de formation réalisée chaque année par la Communauté française.

En 2008, la plateforme a :

- actualisé l'état des lieux de l'offre et de la demande de formation sur l'ensemble de notre territoire ;
- renforcé les articulations au sein de la plateforme avec une collaboration officielle de l'échevinat de l'Enseignement, de la Formation et de la Jeunesse de Charleroi ;
- diversifié l'offre de formation en veillant à la complémentarité de l'offre en évitant les redondances et en comblant les manques ;
- mis au point un outil d'identification des niveaux de formation des différents opérateurs ;
- mis au point un test commun d'évaluation des acquis en FLE.

La CORFLEC fait également partie des opérateurs contactés dans le cadre des sorties des stagiaires de Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut. La sensibilisation se charge également d'explorer les passerelles et filières potentielles pour le public sortant. Beaucoup de contacts sont pris avec des organismes du DIISP à partir de la demande et du projet des apprenants. Les organismes les plus fréquemment sollicités sont les suivants : aide à la recherche d'emploi et orientation tels que service insertion de la Commune (de Farciennes), Maison de l'Emploi, Vie Féminine (Visa pour l'Emploi) et la Mirec, organismes de formation tels que les Régies des quartiers, Entreprises de Formation par le Travail, Forem Formation, Écoles de Promotion sociale...

Ce travail a particulièrement été accentué dans le cadre des modules de formation lancés dans le cadre de l'appel à projet PST3. Ce projet demandait en effet 50 % de sorties « positives » à l'issue de la formation. Divers contacts ont été pris et certains partenariats ont été initiés. C'est le cas, par exemple, de l'école de Promotion sociale de Farciennes (IPET) qui illustre une série de difficultés rencontrées dans cette recherche de passerelles.

Diverses raisons ont été évoquées par nos stagiaires en alphabétisation orale dans ce cas pour ne pas s'inscrire dans cette école alors qu'ils y avaient réussi le test d'entrée. Ce passage du test avait fait l'objet d'une concertation des formateurs des deux organismes en vue d'adapter les pratiques pédagogiques pour mieux préparer les candidats. Un motif mérite d'être exposé : l'appréhension de passer dans une formation réputée plus scolaire, plus axé sur l'écrit. Soit parce que la personne présente des difficultés en lecture et écriture dans sa propre langue et ne peut entrer dans des modules qui font principalement appel à l'écrit. Soit parce qu'il faut comprendre le français et l'exprimer avec une certaine aisance pour envisager un parcours d'insertion. La demande porte dans ce cas davantage sur la possibilité de s'exercer à parler le français sans recourir à l'écrit. Il y a peut-être ici une question de méthode (hypothèse) : le décalage existant entre les méthodes pédagogiques développées à Lire et Écrire et celles pratiquées par les partenaires rend difficile le passage des apprenants d'une structure vers l'autre alors que le niveau atteint par les apprenants doit normalement permettre cette transition. Ce dernier point concerne le passage d'une formation en alphabétisation vers un cours de Français en Promotion sociale.

Le fait que les formations de Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut sont organisées de manière décentralisée dans des locaux prêtés par divers organismes qui agissent également comme relais dans le cadre du recrutement, amène de plus en plus, Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut à participer à des réunions qui visent la concertation, la complémentarité et l'articulation des actions autour d'un même public. Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut fait donc partie de divers réseaux locaux avec pour objectifs :

- de pérenniser ses actions de formation dans diverses entités ;
- de faire bénéficier les stagiaires des passerelles et relais locaux : suivi post formation ou articulation de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture avec une autre formation professionnelle organisée par exemple par une Régie des quartiers ;
- de participer à la concertation des organismes de proximité autour des besoins de la population.

C'est dans ce cadre que Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut a interpellé les différentes communes où elle est déjà présente pour être associée aux Plans de Cohésion Sociale développés par chaque commune. Concrètement, il s'agit des communes de Farciennes, Châtelet, Fleurus, Fontaine l'Évêque et Aiseau-Presles.

Calendrier des réunions de suivi et d'évaluation 2008 :

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Partenaire(s)</u>	<u>objet</u>
07, 10/01	Fleurus	CPAS EFT	Sensibilisation en vue orientation adéquate des publics
08/01	Farciennes	Administration communale, CPAS, ALE, Inersambre	Mise en place de la formation PST3
11/01	Marchienne-au-Pont	Divers part. dont CIFOP, Mirec, École Industrielle Jumet...	Échanges d'information sur l'offre de formation et les publics concernés
17/01	Fleurus	ALE	Réunion de suivi (formation), éval. partenariat
29/01	Aiseau-Presles	Administration communale	Éval. partenariat et recrutement nouveau groupe
12/02	Courcelles	ALE, CPAS	Réunion de suivi (formation), éval. partenariat
26/02	Châtelet	CPAS	Sensibilisation service insertion pour relais formation
07/03	Fleurus	CPAS	Sensi générale + état des lieux de la collaboration avec EFT
07/03	Fleurus	ALE	Éval. partenariat
14/03	Charleroi	CPAS Passage 45, Funoc	Sensi générale et recherche de collaboration pour création formation
18/03	Pont-à-Celles	CPAS	Sensi générale
30/03	Charleroi	CPAS	Recherche collaboration pour création formation
19/04	Farciennes	22 organismes public/associatif	Réunion préparation fête interculturelle (objectif : sensi générale et en vue constitution formation)
21/04	Sud Hainaut	CPAS de froidchapelle, Beaumont, Sivry-Rance réunis en Cluster	Éval. Partenariat et rappel sensi générale sur illettrisme
22/04	Aiseau-Presles	Administration communale	Éval. partenariat
22/04	Aiseau-Presles	ALE	Sensi générale sur illettrisme
19/05	Charleroi	Lire et Écrire en Wallonie, Fonds du Logement Wallon et diverses Régies des quartiers	Sensi des travailleurs des Régies (prise en compte et rôle de relais)
25/05	Farciennes	22 organismes public/associatif	Participation à la fête interculturelle : tenue d'un stand d'info à destination des organismes locaux et du grand public
02/06	Farciennes	Asbl Assakina	Recherche de collaboration formation orale
11/06	Châtelet	10 organismes	Réunion du PPP : sensi en vue constitution formation orale
24/06	Pont-à-Celles	Maison de l'Emploi	Réunion préparation groupe RAE alpha
25/06	Charleroi	Asbl Faim et Froid	Recherche de

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Partenaire(s)</u>	<u>objet</u>
			collaboration création atelier alpha
25/06	Châtelet	CPAS	Sensi générale illettrisme
25/06	Fleurus	CPAS et ALE	Éval. formations
26/06	Aiseau-Presles	Administration communale	Suivi formation en vue modification de l'oral vers l'écrit + préparer campagne info sur l'entité
27/06	Châtelet	CPAS	Sensi service insertion en vue relais
08/07	Sud Hainaut	Cluster Botha	Préparation recrutement stagiaires
17/07	Charleroi	CPAS Passage 45	Mise sur pied de la formation, planification...
25/08	Charleroi	Asbl Faim et Froid	Mise sur pied de l'atelier, planification...
11/09	Châtelet	MOC	Sensi pour relais vers formation
20/10	Sivry-Rance	Centre Culturel	Projet de partenariat (atelier écriture)
21/10	Farciennes	Forem, Mirec, Inersambre, IPET, Administration communale, CPAS, Sofinet, PPP.	Réunion réseau opérateurs locaux: échanges information, recherché de collaborations
21/10	Charleroi	Asbl Faim et Froid	Mise sur pied de l'atelier, planification...
04/11	Farciennes	IPET	Réunion en vue création passerelle.
17/11	Courcelles	ALE, CPAS	Réunion de suivi en vue modifications convention
11/12	Charleroi	CPAS Passage 45	Éval. Formation et perspectives
17/12	Pont-à-Celles	Maison de l'Emploi	Éval. Formation
17/12	Châtelet	Organismes ISP	Préparation futur Plan de Cohésion Sociale
17/12	Farciennes	Organismes ISP	Préparation futur Plan de Cohésion Sociale
31/12	Fontaine-l'Évêque	Administration communale	Éval. Formation et préparation nouveau groupe PST3.

Action ponctuelle : Régie des quartiers

Nous mentionnons plus spécifiquement dans ce dossier l'action Régie des quartiers. Des contacts issus soit de certaines Régionales, soit directement de la coordination wallonne de Lire et Écrire ont abouti à une action de sensibilisation transversale des Régies des quartiers de la Région wallonne via le Fonds du Logement Wallon. La Régionale de Charleroi y a également contribué¹³.

Des attentes variées des participants allaient de la volonté de comprendre l'analphabétisme, de savoir « détecter » une personne analphabète, en passant par une demande d'appui pédagogique des stagiaires (sensibilisation, orientation, coordination sur cette thématique entre les différentes Régies, créer des ateliers d'alphabétisation en interne, établir des partenariats avec Lire et Écrire...).

¹³ Lundi 19/05/2008, à Charleroi, 15 personnes ont participé à une séance de sensibilisation. Il s'agissait en grande majorité, le personnel des Régies des quartiers de Charleroi (entité) mais également de Fontaine l'Évêque, Manage, Aiseau-Presles, et Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Action ponctuelle « La journée du 8 septembre »

Le 8 septembre est la Journée internationale de l'alphabétisation. C'est l'occasion pour le mouvement Lire et Écrire de sensibiliser un large public (grand public, partenaires et relais, presse, apprenants, personnalités politiques) aux problématiques de l'alphabétisation et de faire connaître l'ensemble du secteur.

Dans ce cadre, nous avons organisé le 9 août une journée d'échanges et de rencontres, préparée par et pour les apprenants. L'événement central était un « speed-dating » d'un nouveau type visant à la fois les échanges entre participants et la visibilité des productions réalisées en formation. Nos objectifs liés plus spécifiquement à la sensibilisation portaient sur une meilleure connaissance de l'illettrisme, l'émergence de nouveaux projets et partenariats, la mise en place de relais notamment parmi les apprenants.

Projet PST3 sensibilisation et formation des agents d'accueil du Forem et des CPAS

Dans le cadre du Plan Stratégique Transversal 3, une convention a été établie pour 3 ans en vue de réaliser des actions transversales en Wallonie auprès de deux types de relais prioritaires : le Forem et les CPAS. Pour l'année 2007, les actions ont été menées essentiellement avec le Forem (phases de négociations, de sensibilisation, de formation et d'évaluation). En 2008, nous avons sensibilisé le personnel et principalement les assistants sociaux des CPAS de notre Régionale. Notre objectif principal était de sensibiliser les travailleurs et les décideurs à la prise en compte, à l'accueil, à l'accompagnement et à l'orientation spécifique des demandeurs d'emploi illettrés. Il s'agissait également de faire connaître les acteurs de l'alphabétisation pour mieux aider les personnes illettrées à trouver le chemin d'une formation adéquate pour elles.

Concrètement, nous avons organisé 9 jours de formation pour un total de 82 personnes dans les CPAS d'Aiseau-Presles, Charleroi, Courcelles, Pont-à-Celles, Châtelet et Fleurus. L'évaluation de ces journées a été très positive et a par la suite permis d'intensifier nos partenariats avec ces CPAS dans le cadre du recrutement de stagiaires. Les participants travaillant dans le domaine de l'insertion sociale et/ou professionnelle étaient plus intéressés par les aspects « orientation » des bénéficiaires, tandis que les AS de 1^{ère} ligne visaient plus la prise en compte des personnes illettrées (détecter, communiquer, accompagner).

Calendrier de l'action :

<u>Date</u>	<u>Nombre de participants</u>	<u>Partenaire(s)</u>
29/02/08	9 personnes	CPAS Aiseau
29/04/08	9 personnes	CPAS Charleroi groupe 1
8/05/08	9 personnes	CPAS Courcelles
13/05/08	7 personnes	CPAS Charleroi groupe 2
20/05/08	10 personnes	CPAS Charleroi groupe 3
30/05/08	8 personnes	CPAS Pont A Celles
le 3/06/08	7 personnes	CPAS Charleroi groupe 4
23/10/08	10 personnes	CPAS de Châtelet
25/11/08	13 personnes	CPAS de Fleurus

LIRE ET ÉCRIRE HAINAUT OCCIDENTAL

Partenaires du DIISP

La mise en œuvre du DIISP nécessite un travail important de sensibilisation et d'échanges entre opérateurs de formation et d'insertion. En 2008, Lire et Écrire Hainaut occidental a contribué à différentes actions avec les partenaires du DIISP en vue de construire avec eux des partenariats autour de la formation des demandeurs d'emploi infrascolarisés. L'enjeu pour notre association mais surtout pour les publics en situation d'illettrisme est que ceux-ci bénéficient enfin à part entière de tous les services et dispositifs de formation continuée, d'insertion socioprofessionnelle, non pas comme « personnes analphabètes », mais prioritairement en tant que « demandeurs d'emploi ». En effet, notre association estime que la prise en compte de l'analphabétisme ne peut se traduire exclusivement par la création d'un dispositif spécifique d'alphabétisation. Traiter la question de l'analphabétisme de manière isolée ne correspond pas à une réalité où la maîtrise des savoirs de base s'articule à tant d'autres domaines : techniques, professionnels, personnels... Isoler cette question et ces publics, c'est les stigmatiser, les exclure des dispositifs d'orientation et de formation prétendument ouverts à l'ensemble des publics peu qualifiés. Il ne s'agit évidemment pas d'essayer de rendre accessibles des formations « bureautique » à des personnes ne sachant ni lire ni écrire. L'enjeu est bel est bien d'envisager des filières, des passerelles, et plus concrètement des collaborations entre opérateurs : collaborations qui permettent aux personnes en situation d'illettrisme d'accéder à des formations mais surtout à des emplois qui ne nécessitent pas une parfaite maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul. Si la philosophie de la mise en place de filières et passerelles est bien inscrite non seulement dans les textes mais aussi dans les obligations vécues par les centres, il faut bien avouer qu'au niveau du terrain, l'impact du DIISP n'est pas encore concret. Le côté opérationnel de la mise en place de filières et passerelles pose de multiples questions. Pour pouvoir avancer dans cette thématique, la plupart des opérateurs conviennent qu'il faut se pencher sur les questions suivantes :

- la sensibilisation des acteurs du DIISP ;
- la connaissance mutuelle des opérateurs ;
- les contraintes à dépasser pour favoriser le parcours des publics visés par le DIISP ;
- la prise en compte des temps de concertation ;
- le contexte volontariste ou obligatoire.

En 2008, nous avons mené différentes actions dans ce cadre :

- Présentation de l'outil « référentiel des compétences de base en alphabétisation » aux chargés de missions du DIISP des CSEF de Mouscron-Comines (01/10) de Tournai-Ath-Lessines (29/10). Nous avons ensuite sensibilisé les partenaires des CCSR de Tournai-Ath-Lessines (25/11) en leur présentant ce même outil. Ce travail contribue entre autres à :
 - Clarifier les profils (en terme de maîtrise des savoirs de base) des publics avec lesquels nous travaillons ; et donc, optimiser le travail d'orientation vers l'alphabétisation. Ceci permet aux personnes qui vivent l'illettrisme de trouver de façon plus rapide et directe une réponse à leurs demandes. Néanmoins, malgré ces actions de sensibilisation et la formation des agents relais dans le cadre du projet « PST3 sensibilisation », nous constatons que bon nombre de personnes orientées ne font toujours pas partie des publics que nous accueillons. Ceci peut s'expliquer notamment par le manque d'offre en FLE et Remise à Niveau sur notre territoire. En effet, il semblerait que face à ce manque d'offre, les structures d'orientations préfèrent orienter les personnes vers l'alphabétisation qui semble, à tort, la seule réponse adaptée. Notons qu'en 2008, notre association a notamment réorienté près de 80 personnes rien que vers des Instituts d'Enseignement de Promotion sociale (Formations en Français Langue Étrangère et Remise à niveau).
 - Adopter un langage commun, favoriser une meilleure représentation des publics qui vivent l'illettrisme et préciser le niveau d'accès requis par d'autres opérateurs de formation. En effet, s'intéresser aux niveaux de maîtrise des savoirs de base permet de remarquer qu'il n'existe pas « un » mais « des » illettrismes (en termes de « niveaux »). Il appartient alors aux opérateurs de formation de questionner leurs tests d'entrée et leurs critères d'éligibilité à une formation au regard de ces niveaux. Par exemple : est-il nécessaire d'avoir un niveau 4 en lecture pour suivre une formation en nettoyage, ou un niveau 2 suffit-il ?

- Mise en place d'une formation concomitante avec l'OISP « Initiative Formation Insertion » (IFI). En 2008, nous avons développé une action de formation à destination de stagiaires de cette OISP. La formation en alphabétisation est venue s'articuler aux formations qu'ils suivaient en cuisine de collectivité, parachèvement – gros œuvre ou nettoyage. Pour les 8 personnes qui se sont inscrites dans ce dispositif, cette action démontre sa pertinence, en termes de :
 - Motivation des personnes (possibilité de suivre une formation qui réponde à leurs attentes).
 - Diminution du processus global de formation (dispositif intégré et non séquencé) qui permet d'intégrer de façon plus rapide le marché du travail.

Ce genre de démarche mériterait d'être répétée, poursuivie et renforcée mais de nombreuses difficultés y sont inhérentes. Certaines d'entre elles sont surmontables grâce à du temps et des efforts conjoints. Ainsi, des rencontres préalables et des ajustements réguliers entre intervenants des deux organismes permettent de :

- Prendre connaissance des cultures de travail de chacun et trouver des terrains de coaction dans une estime réciproque ; tendre vers une entente partagée sur la philosophie de la formation.
- Articuler les apprentissages en lecture, écriture et calcul aux apprentissages plus techniques.
- Essayer de trouver des modalités administratives qui conviennent à l'ensemble des parties prenantes. À ce sujet, des difficultés demeurent, et non des moindres. En effet, dans ce type d'actions concomitantes de formation, seul un partenaire voit les heures stagiaires valorisées dans le cadre du décret EFT/OISP. Il en coûte ainsi pour l'un d'entre eux l'ensemble des heures que les stagiaires suivent avec l'opérateur partenaire.

Signalons que le temps consacré aux entretiens d'accueil (que ça soit dans le cadre du projet avec IFI ou dans le cadre de mauvaises orientations comme évoqué ci-dessus), n'est que peu valorisé par les pouvoirs subsidiaires et qu'il représente pourtant un investissement important tant en termes d'objectifs que de temps de travail. Pour une meilleure orientation des personnes, nous avons également présenté le projet d'un site internet « alphabétisation-ho.be » aux membres des CCSR de Mouscron et Tournai. Ce site a pour objectif de mettre en ligne les différentes formations existantes dans notre sous-région en alphabétisation, remise à niveau et FLE. Il devrait permettre d'optimiser la qualité des orientations. Une piste de travail qu'il semble aujourd'hui intéressant d'explorer est celle de l'accompagnement dans l'orientation. En effet, que se passe-t-il quand une personne est orientée d'un opérateur à l'autre ? Y-a-t-il une réelle communication entre partenaires ? Quelle distinction pouvons-nous faire entre « envoyer une personne vers... » et « orienter une personne vers... » ?

En 2008, nous avons également participé à la plateforme qui regroupe les EFT-OISP du Hainaut occidental (05/03, 19/05, 10/09, 17/11, 11/12) : travail autour des filières et passerelles et sur la question de l'accompagnement des demandeurs d'emplois. La plateforme a part ailleurs provoqué trois rencontres. Une avec l'Onem (le 17/04), une autre avec le Service Relations Partenariales du Forem Conseil (04/07), une autre encore avec Forem Formation (20/10). Ces rencontres ont notamment permis de se questionner sur la question des contrats que signent les stagiaires pour marquer leur engagement dans un processus de formation. Mettre fin à un contrat de formation expose les personnes à des conséquences concrètes non seulement administratives mais surtout financières. Nous savons que quand un stagiaire met fin à son contrat de formation sans avoir atteint ses objectifs, c'est malheureusement très souvent dû à un contexte personnel difficile (santé, logement...) qui ne lui permet plus de s'inscrire pleinement dans ce dispositif. Les sanctions prises à l'égard de ces personnes viennent alors accentuer le processus d'exclusion, ce qui les amène à mettre fin à la formation. D'aucuns parlent alors de spirale de l'exclusion. Il est important que l'ensemble des acteurs concernés par cette question se préoccupent de telles réalités dans leurs actions et prises de décisions. De même, le fait de se retrouver « bloqué » en formation n'est pas un élément particulièrement favorable pour la dynamique motivationnelle des stagiaires. Or, pour se préserver de quelque sanction, l'apprenant a tout intérêt à rester en formation. Et l'intérêt de l'opérateur semble le même quand la logique de subvention des formations incite à garder un groupe au complet du début à la fin de la formation. Ceci n'est-il pas contradictoire avec le DIISP où l'utilisateur peut quitter et changer de formation ? Notons que les rencontres avec Forem Formation ont permis de nous éclairer sur les procédures d'accès à la formation et d'envisager des pistes concrètes favorisant l'entrée de nos publics en formation.

En 2008 toujours, nous avons participé à la présentation Thésée de « Filières et Passerelles » (10/03). Il s'agit là d'un premier pas vers cette méthodologie qui doit permettre de faire vivre le DIISP grâce à la mise en réseau et en partenariat de l'ensemble de ses acteurs. Il importe notamment de se préoccuper de la complémentarité des formations : éviter les « redites » et combler les « trous » dans les parcours des personnes.

Nous avons également pris part au GT « Aptitudes comportementales » piloté par le CSEF de Mouscron-Comines. Ce groupe permet notamment de réfléchir aux liens et à ce qui distingue compétences, employabilité, infra-scolarisation, qualification (02/10, 27/11). Nous avons participé à une journée de travail sur la question des compétences transversales organisée par le CSEF de Tournai Ath Lessines (12/12). Cet évènement et ces groupes de travail mettent l'accent sur la question de l'employabilité des personnes. Quels sont donc les minima nécessaires à l'employabilité ? Arriver à l'heure ? Avoir une hygiène corporelle

irréprochable ? Être capable de répéter un mode opératoire ? Savoir effectuer des tris, des choix, des classements ?... C'est ce qu'ont l'air de penser des employeurs et des opérateurs de formation.

Notre participation à ces moments de travail nous permet de faire valoir notre point de vue : gare en effet à ne pas tomber dans un mécanisme de « moralisation » des demandeurs d'emploi. Loin de cela, notre position est de défendre la formation comme outil d'émancipation par la connaissance et la possibilité d'action sur son environnement professionnel ou personnel. Un aspect contradictoire du besoin d'« aptitudes comportementales » ou de « compétences transversales » réside dans le fait que, si les stagiaires ont un besoin (conscient ou non) de formation dans ce sens, il ne faut pas pour autant leur donner une formation spécifique en « aptitudes comportementales » ou en « compétences transversales ». La qualification sociale ne peut être atteinte à l'issue d'un module de formation si riche et si précis soit-il. L'attitude, le comportement et l'action d'un formateur importent plus que le contenu du module enseigné. En effet, imaginer qu'on puisse se former dans ces domaines comme on peut se former en électronique n'a aucun sens. La qualification sociale possède une dimension transversale aux savoirs et savoir-faire et la formation n'est d'ailleurs pas la seule réponse possible ni nécessairement la plus pertinente aux besoins de qualification sociale.

Pour la prise en compte des personnes illettrées dans les politiques menées par les Maisons de l'Emploi, nous avons participé à différents comités d'accompagnement élargis :

- 15 février 2008 : participation au Comité d'accompagnement local élargi de la Maison de l'Emploi de Comines-Warneton ;
- 19 mars 2008 : participation au Comité d'accompagnement local élargi de la Maison de l'Emploi de Leuze ;
- 20 mars 2008 : participation au Comité d'accompagnement local élargi de la Maison de l'Emploi de Ath-Chièvres-Brugelle ;
- 31 mars 2008 : participation au Comité d'accompagnement local élargi de la Maison de l'Emploi d'Estaimpuis.

Pour des objectifs dits « de prévention », nous avons mené différents projets afin de prendre en compte la question de l'illettrisme chez les jeunes qui sont encore dans le système scolaire ou en décrochage :

- Nous avons rencontré la FOCLAM (IFAPME) pour réfléchir à la mise en place d'un projet de formation pour leurs formateurs.
- Un groupe de travail regroupant des enseignants et des professionnels de l'alphabétisation a poursuivi son travail de mise en œuvre d'une méthodologie permettant l'apprentissage des notions de quantité par des jeunes ou adultes en difficultés avec les savoirs de base. Ce groupe s'est réuni à 6 reprises (29/01, 18/02, 19/03, 07/05, 22/05, 12/06).
- Nous avons également eu différents contacts avec les CEFA¹⁴ « libres » de la Communauté française afin de présenter le travail effectué par le groupe. Une rencontre le 10/04 a permis de présenter les tests et pistes de travail pédagogique sur lesquels nous travaillons.
- Nous avons également rencontré des responsables du SAS (service d'accrochage scolaire), le 04/03.

En 2008 toujours, nous avons participé au dispositif « écoute et participation » initié par le CSEF de Tournai-Ath-Lessines dans le cadre du DIISP. Il s'agit de soutenir la participation des bénéficiaires finaux (les personnes en parcours d'insertion professionnelle) dans la mise en œuvre du DIISP. L'objectif de ce dispositif est de : « donner un nouvel éclairage au DIISP à travers l'écoute des stagiaires et mettre en place des actions par rapport aux obstacles à l'emploi qu'ils estiment prioritaires. ». Nous adhérons entièrement à cet objectif mais il nous paraît important d'attirer l'attention sur les dérives possibles, les enjeux et la complexité de la mise en œuvre d'un tel dispositif.

Au cours de l'année, les partenaires du DIISP ayant répondu présents à l'invitation lancée par le CSEF se sont réunis pour travailler sur cette question les 18 mars, 8 octobre, 24 octobre et 24 novembre. Ces rencontres ont eu pour principal objet d'analyser des expériences menées sur d'autres territoires et de réfléchir à la mise en place de projets qui puissent susciter la participation effective des personnes. Il est important (indispensable) que les personnes en parcours d'insertion professionnelle qui sont par ailleurs les premiers intéressés par le DIISP puissent exposer leur point de vue sur cette question et contribuer à sa mise en œuvre. En effet, de par leur situation, ce sont eux qui ont l'expérience du bon fonctionnement ou non des filières et passerelles, des parcours d'insertion. Ils ont développé un savoir sur ces questions. Ils connaissent les articulations qui se font (ou pas) entre différents dispositifs de formations. Ils connaissent les freins et les facilitateurs inhérents au DIISP et qui peuvent (ou non) faciliter leur propre insertion professionnelle. Ils ont un avis sur comment combler les « trous » et articuler les dispositifs pour arriver à mettre en place des parcours d'insertion qui soient coordonnés, en adéquation avec leurs désirs, envies et besoins.

¹⁴ CEFA : Centre de formation en alternance.

Il nous paraît important, et c'est ce que nous faisons au cours de ces réunions notamment, de distinguer plusieurs formes que peuvent revêtir le terme « participation » dans ce genre de démarches. En effet, par participation, on peut entendre :

- recueillir la parole des personnes ;
- recueillir la parole des personnes et s'en servir ;
- recueillir la parole des personnes et s'en servir en travaillant avec elles.

Nous pensons que s'arrêter à l'étape n°1 peut entraîner des dérives « démagogiques ». Il s'agit dans ce cas de donner un espace de parole aux personnes sans nécessairement tenir compte de ce qui est dit. S'arrêter à l'étape n°2 comporte également un risque de dérive « utilisatrice ». On se sert de ce que les gens disent sans eux : la parole des personnes devient alors un instrument pouvant servir d'argument dans la poursuite d'objectifs auxquels elles ne sont pas associées. Par contre, nous défendons fermement l'idée que les personnes doivent non seulement être entendues et écoutées mais également associées à la mise en œuvre du DIISP. Il nous semble primordial que nous travaillions avec l'ensemble des acteurs du DIISP : professionnels et usagers. Ce pour des raisons de pertinence dans la démarche mais également parce que la participation des personnes représente un objectif à part entière.

Des actions plus générales ont également été menées avec les partenaires du DIISP :

Le 09/05, nous nous sommes rencontrés avec les CSEF du Hainaut occidental afin de faire le point sur l'état d'avancement des futures plateformes au niveau wallon.

Nous avons participé à des événements sous-régionaux afin de porter sur le devant de la scène la question du partenariat et de la prise en compte des personnes illettrées : Conférence Mobilité-Emploi organisée par le CSEF de Tournai, présentation du site Pétales¹⁵ par le CSEF de Tournai.

Actions directes de sensibilisation des demandeurs d'emploi

ACTIONS « SENSIBILISATION VIA DES PARTENAIRES RELAIS »

En complément du projet PST3 « des relais pour l'alpha », afin de sensibiliser les agents relais pour une meilleure orientation des personnes en situation d'illettrisme vers une formation en alphabétisation, nous avons poursuivi le travail de mise en réseau des partenaires opérateurs d'alphabétisation, FLE et Remise à niveau. L'objectif est de créer et mettre en ligne un site internet destiné à faciliter et optimiser l'orientation des personnes illettrées vers une formation. Pour ce faire, nous nous sommes concertés avec différentes écoles de Promotion sociale. (IEPSCF Mouscron 03/03, IEPSCF Tournai 05/03, Institut Communal d'Enseignement de Promotion sociale de Lessines 11/03). Le projet de site internet a ensuite été présenté aux CCSR de Mouscron-Comines (21/05) et de Tournai-Ath-Lessines (28/05).

Afin de sensibiliser l'ensemble des partenaires du Hainaut occidental à la question de l'accueil des publics illettrés, nous avons organisés avec le CSEF de Tournai-Ath-Lessines et en partenariat avec le Foyer Socioculturel de Péruwelz, la venue de la pièce de théâtre « La 3ème personne du pluriel » (04/09). Cet événement organisé dans le cadre de la journée internationale de l'alphabétisation a permis de réunir une centaine de participants (professionnels des CPAS, Forem, OISP... et personnes qui vivent l'illettrisme).

Le 14/10, nous avons présenté l'action de Lire et Écrire à l'occasion d'une journée qui réunissait les 4 services d'accompagnement pour personnes handicapées adultes de Wallonie Picarde.

Des actions de sensibilisation bilatérales ont également été menées avec différents partenaires autour de la question de l'accueil et de l'orientation des publics.

- Avec le Cefret (centre de formation et cellule de reconversion du secteur textile) le 20/02.
- Avec le Cerat (centre de formation professionnelle) le 13/06.
- Avec le CEFo (Carrefour Emploi Formation) le 10/04 & le 30/10.
- Avec la FGTB de Tournai-Ath-Lessines dans le cadre de la mise en place d'un service accueil et orientation à destination de leurs affiliés (10/12).

Nous avons renforcé les contacts et les partenariats avec les agents relais de différentes communes (Péruwelz, Bernissart) afin de faciliter l'orientation des publics :

Péruwelz

Afin de réactiver le partenariat existant sur la commune de Péruwelz, nous avons rencontré différents

¹⁵ Pétales (Passeport pour l'Emploi de Tournai – Ath – Lessines) est un répertoire de formation impulsé par le CSEF de Tournai – Ath – Lessines qui associe les organismes d'insertion et crée des ponts avec l'enseignement technique et professionnel.

partenaires dans la perspective de toucher les publics qui vivent l'illettrisme mais qui ne viennent pas en formation, soit par manque d'information, soit parce que le dispositif de formation ne répond pas à leurs besoins, envies. Nous avons donc rencontré : Le Parc naturel des plaines de l'Escaut (08/07), le CPAS (16/09), la Maison de l'Emploi de Bonsecours-Péruwelz (13/10), la Mission Locale (13/10), Le Bourgmestre (21/10), la chargée de communication au niveau de la commune de Péruwelz (24/11), la responsable du PPP (Plan de Prévention de Proximité) (03/12).

Bernissart

Pour maintenir actifs nos partenariats sur l'entité de Bernissart et porter au cours des débats la question des personnes illettrées et le renforcement-développement d'une offre d'alphabétisation pour les habitants de ce territoire, nous avons menée différentes actions :

- 23 janvier, 28 juin et 25 novembre 2008 : participation à la coordination sociale de Bernissart.
- 20 janvier, 22 avril et 9 décembre 2008 : participation au sous-groupe de travail « interculturalité » dans le cadre de notre participation à la coordination sociale de Bernissart. Avec les partenaires du sous-groupe interculturalité, nous avons travaillé sur « l'aide en poche », guide social de l'entité de Bernissart.
- 22 Octobre 2008 : rencontre avec la commune de Bernissart en vue de préparer l'ouverture d'un module de formation d'alphabétisation dans la cité du Préau.

Dottignies

En 2008, dans le cadre du PST3 alpha, nous avons développé une nouvelle offre de formation dans le village de Dottignies (Mouscron). Pour la mise en place de ce projet, un important travail d'information et de sensibilisation a été mené en vue de faire émerger la demande de formation : sensibilisation de relais locaux, sensibilisation « directe » du grand public, campagne d'affichage et relais de l'information via la presse.

Sensibilisation et mobilisation de partenaires locaux dans le projet

Afin de faire connaître notre projet de formation, nous avons contacté différents services sur Dottignies :

- Assistantes sociales de la Mutualité chrétienne à Dottignies, personnes susceptibles de rencontrer des personnes de notre public, (22/01).
- La responsable des Femmes Prévoyantes Socialistes de Mouscron et le comité local FPS sur Dottignies (28/01).
- La personne qui tient la permanence de la Mutualité Socialiste de Dottignies.
- Le CPAS de Mouscron (le service de réinsertion) qui jouait un rôle de relais pour l'information, l'assistante sociale qui travaille sur Dottignies (28/01).

Sensibilisation directe via un stand d'animation sur le marché (22/02)

Des rencontres entre apprenants, travailleurs bénévoles et salariés de Lire et Écrire intervenant à Mouscron ont été organisées afin de préparer des activités de sensibilisation sur Dottignies (28/01, 11/02, 17/03).

Activités :

- réalisation de tracts visant à informer les habitants de Dottignies de ce nouveau module de formation ;
- animation d'un stand de sensibilisation au marché de Dottignies (22/02). Bénévoles, stagiaires et salariés de Lire et Écrire sont allés à la rencontre des riverains et des commerçants. Il y avait la présence de la presse (No Télé et Nord Eclair / interviews d'apprenants) ;
- utilisation des canaux « presse » :
 - Nord Eclair, 21/02/2008 « Alphabétisation une première » « Lire et Écrire propose une formation à Dottignies » : info concernant la présence de Lire et Écrire lors du marché de Dottignies le 22 février 2008 ;
 - Nord Eclair, 24/02/08 « Dottignies ASBL « Lire et Écrire » », « Bientôt une formation à Dottignies » : retour de la présence de Lire et Écrire au marché ;
 - un reportage (3/03/08), à No Télé, retraçant la journée de sensibilisation ;
 - un article paru dans « De Fil en Aiguille ... » (mars 2008) : revue d'informations (Mouscron) qui favorisent la qualité de vie, l'épanouissement physique, mental, spirituel, moral et culturel de chacun ;

- campagne tracts – affichage :
 - Février-mars 2008 : campagne d’affichage sur les espaces d’affichage de la ville et distribution d’affiches aux partenaires (CPAS de Mouscron, à la prairie de Dottignies, à la mutualité chrétienne de Dottignies, à la mutualité socialiste de Dottignies, à la bibliothèque de Dottignies, à la maison communale, à des médecins et dans les commerces).

Toujours dans la perspective de développer la prise en compte et l’accompagnement des personnes qui vivent l’illettrisme au niveau local, nous nous sommes inscrits dans la dynamique des plans de cohésion sociale initiés par la Région wallonne auprès des communes. Dans le cadre de l’appel à projet « plans de cohésion sociale » lancé aux communes par la Région Wallonne, nous avons envoyé un courrier (novembre 2008) à l’ensemble des 23 communes de notre sous-région afin d’attirer l’attention sur la prise en compte des personnes illetrées. Nous avons proposé notre soutien à l’ensemble des communes. En 2008, celui-ci s’est concrétisé :

- à Comines. Le 5 juin : présentation du plan. Le 21 octobre : rencontre préparatoire pour situer la place de l’alphabétisation. Le 28 novembre : rencontre de toutes les personnes concernées par l’alphabétisation sur la commune à l’hôtel de ville Comines. Et le 15 décembre : rencontre des acteurs concernés par l’axe 1 ;
- à Mouscron. Le 9 décembre : rencontre des acteurs concernés par l’axe 1.

ACTIONS « OUTILS DE SENSIBILISATION »

- Témoignages et interview dans la presse écrite, radio et télévisuelle locale.
- Affiche (A3) et flyer (A6) sensi Mouscron / Dottignies (février).
- Affiche (A3) Exposition « Les gens du Nord ».
- Flyer (21x10cm) invitation « La 3ème personne du pluriel ».

ACTIONS « APPRENANTS RELAIS »

En animant un stand de sensibilisation au marché de Dottignies (22/02), bénévoles, stagiaires et salariés de Lire et Écrire sont allés à la rencontre des riverains et des commerçants (présence de la presse : No Télé et Nord Eclair / interviews d’apprenants).

L’exposition photos « Les gens du Nord » (du 23/05 au 06/06) a été organisée avec les apprenants. Un groupe mixte (apprenants et travailleurs) a préparé un événement culturel ouvert au grand public, pour montrer la dimension culturelle du travail de notre association (on ne fait pas qu’apprendre à lire et écrire), pour faire connaître l’association et ses missions. Le groupe organisateur s’est réuni les 31/03, 03/04, 14/04, 18/04, 25/04, 28/04, 07/05, 20/06. L’exposition s’est déroulée du 23/05 au 6/06/08. À cette occasion, nous avons notamment eu l’occasion de présenter notre association à un groupe d’apprenants de Declic Empoi (05/06) et à un groupe de travailleurs du Forem de Tournai (04/06). L’exposition a également été l’objet de reportages dans la presse locale (écrite et télévision).

Une sensibilisation a eu lieu à l’Estrella à Mouscron à l’occasion d’une distribution de colis alimentaire (27/09). À l’initiative d’apprenants de Mouscron et en collaboration avec l’asbl l’Estrella, un groupe mixte composé de formateurs (salariés, bénévoles) et d’apprenants a animé un stand d’information à destination de familles précarisées du quartier du Nouveau-Monde de Mouscron. Les deux réunions préparatoires se sont déroulées les 10 juillet et 25 septembre et la réunion d’évaluation du projet s’est déroulée le 21 octobre.

LIRE ET ÉCRIRE LIÈGE-HUY-WAREMME

Partenaires du DIISP

De nombreuses actions sont menées en collaboration avec des partenaires du DIISP. Il s'agit notamment de collaborations en amont de la formation qui relèvent de l'orientation du public. C'est notamment le cas pour, entre autre, les Maisons de l'Emploi, les directions régionales du Forem Conseil, les CEFO.

D'autres collaborations sont aussi abordées lors de la mise en relation des apprenants avec des organismes de formation qui peuvent répondre à leur projet professionnel ou d'insertion et d'autre part des informations et de la sensibilisation réciproques sur les dispositifs et services respectifs.

La proximité entre structures est un élément qui facilite la collaboration. Par contre, avoir une connaissance actualisée des dispositifs et/ou services proposés par les opérateurs est un enjeu permanent quand il s'agit d'élargir les champs partenariaux afin de pouvoir répondre aux besoins des apprenants. On constate que pour développer un partenariat avec les autres opérateurs de formation et de ce fait mettre la formation en alphabétisation en lien direct avec le projet professionnel et/ou d'insertion de la personne nécessite de disposer de beaucoup de temps dont le manque est souvent un obstacle à la mise en place d'actions nouvelles.

Actions directes de sensibilisation des demandeurs d'emploi

ACTIONS « SENSIBILISATION VIA DES PARTENAIRES RELAIS »

La question de l'alphabétisation des demandeurs d'emploi reste prépondérante.

Nos actions de sensibilisation ont visé les agents-relais en contact direct avec les personnes illettrées inscrites comme demandeuses d'emploi. Elles visent de plus en plus la prise en compte du public demandeur d'emploi en difficultés de lecture et d'écriture.

En 2008, nous avons poursuivi et amplifié les actions menées auparavant avec les partenaires suivants :

- Le personnel des CPAS, certains déjà contactés en 2007 et d'autres en 2008.
- Les plateformes EFT/OISP de Liège et de Huy.
- Le CCSR de Liège a fait l'objet d'une présentation sur le cadre légal et institutionnel, les conséquences sur la formation, débat avec l'équipe de la Régionale et participation aux réunions de la CCSR de Liège.
- Dans le cadre des filières et passerelles, diverses rencontres ont été organisées avec différents opérateurs de formation (Vie Féminine, La Bobine...) afin de clarifier le champ d'action de chacun et concrétisation de divers partenariat, par exemple, « Mode d'emploi », initié par Vie Féminine Liège.
- La participation à l'opération « Je m'inscris, je me forme », organisée à l'initiative du CCSR de Huy, destinés aux demandeurs d'emploi de la région.
- La participation aux modules de formation dispensée par le GSARA de Liège et destinée à des demandeurs d'emploi.
- Les agences locales pour l'emploi de Marchin, Ferrières (stand lors des journées de l'emploi organisées par ces ALE).
- Les Maisons de l'Emploi de Hannut, Fléron, Beyne Heusay, Soumagne, Trooz, Flémalle, Bassenge.
- Formation co-organisées avec le CRI régional et Lire et Écrire lors de modules de formation à destination des travailleurs du Forem, des EFT, des OISP, des associations.
- Les travailleurs des Régies des quartiers implantées sur le territoire de Liège-Huy-Waremme afin de les sensibiliser à la problématique de l'illettrisme chez les demandeurs d'emploi, de travailler sur les motifs d'entrée en formation ainsi que de formaliser les passerelles possibles.
- Les organisations syndicales régionales CSC et FGTB par le biais de contacts initiés en 2008 avec le permanent des Travailleurs sans emploi de la CSC et le secrétaire fédéral adjoint de la FGTB. L'objet de ces contacts trouvera sa concrétisation en 2009.
- Une campagne d'information sur l'offre de formation a été développée sur la région de Hannut et de Huy, destinée aux demandeurs d'emploi, via les agents relais des Forem, CPAS, Maison de l'Emploi, ALE, administration communale, etc. Cette campagne a permis le maintien d'un groupe d'alphabétisation à Hannut.

ACTIONS « OUTILS DE SENSIBILISATION »

À chaque intervention, nous distribuons des folders de présentation de la Régionale Liège-Huy-Waremme, des objets avec le logo de la Régionale, des signets et un récapitulatif des questions qui nous sont les plus fréquemment posées.

Nous avons également réalisé et distribué des affiches et des folders pour le maintien et le renflouement du groupe en formation en alphabétisation à Hannut. En mai 2008, nous avons actualisé le folder de la Régionale.

ACTIONS « APPRENANTS RELAIS »

Les membres du comité des apprenants de Liège-Huy-Waremme ayant travaillé sur le projet « apprenants relais », sont intervenus deux par deux dans les séances de sensibilisation à la problématique de l'illettrisme organisées pour les divers partenaires potentiels et les CPAS en témoignant de leur vécu, des difficultés rencontrées dans leur vie quotidienne sociale et professionnelle ainsi que de leurs projets après Lire et Écrire.

LIRE ET ÉCRIRE LUXEMBOURG

Partenaires du DIISP

Lire et Écrire Luxembourg a participé aux plateformes partenariales organisées par le Forem et le CSEF et rassemblant les opérateurs d'insertion et de formation de 7 sous-régions : Bouillon-Florenville, Bastogne, Marche-Durbuy, Libramont-Bertrix, Étalle-Virton, Arlon-Aubange, Vielsalm. Les plateformes peuvent être considérées comme un outil pour la (re)mise à l'emploi du public relevant du DIISP. La présence de Lire et Écrire se justifie par :

- l'aspect multipartenarial de ces rencontres ;
- la visibilité des actions des différents opérateurs, ce qui permet, grâce à une meilleure connaissance, d'optimiser l'après-formation et le processus d'orientation ;
- le souci, pour chaque plateforme, d'opérationnaliser des actions de formation « intégrées ».

Actions directes de sensibilisation des demandeurs d'emploi

ACTIONS « SENSIBILISATION VIA DES PARTENAIRES RELAIS »

L'enjeu pour Lire et Écrire consiste à être le garant de la prise en compte des personnes en difficultés de lecture et d'écriture, souvent très éloignées de l'emploi, dans des projets d'insertion qui « oublient », quelquefois, ce public. Dans ces lieux, Lire et Écrire (re)précise son objet social et le public concerné, (ré)affirme l'ampleur de l'illettrisme, les difficultés que cela peut amener et sur lesquelles il nous faut être vigilants lors de la construction collective desdits projets d'insertion. Dates de réunions (dans leur globalité) : 15-26/02, 10-14/03, 16-18/04, 06-15-16/05, 06-11-18-24/06, 16/09, 03-14-22/10, 04-18-25/11.

De plus, la participation à la plateforme EFT-OISP recouvre un enjeu politique de revendication et d'interpellation autour de questions institutionnelles (PAC, décret DIISP...), et de leur transposition sur le terrain. Dates de réunions : 27/05, 18/06, 17/09, 17/11.

Cela inclut également la participation à la CCSR dans l'objectif de garantir la prise en compte des personnes en difficultés de lecture et d'écriture et d'expert sur la question de l'alphabétisation en province de Luxembourg. Dates de réunion : 25/01, 11/03, 26/06, 25/09.

C'est ainsi que deux chargées de mission du Forem Conseil sont intervenues au sein de l'équipe pédagogique, administrative et du pôle « sensibilisation » sur le DIISP : présentation du dispositif, cadre légal et institutionnel, conséquences sur la formation, questions-réponses... Date de la formation : 12/03.

Lire et Écrire Luxembourg a participé au Solid'Arlon : salon organisé à l'initiative du CPAS d'Arlon et ciblant les demandeurs d'emploi, les professionnels de l'insertion et de la formation et les étudiants. Lire et Écrire a, par ce biais, renforcé sa visibilité auprès de ces publics à Arlon et alentours. En même temps, nous avons pu nouer le dialogue avec certains acteurs de l'ISP qui avaient « vaguement » entendu parlé de l'association, et inversement, ainsi qu'avec certaines personnes intéressées par une formation en alphabétisation. Dates de l'événement : 07-08/05.

L'École de la 2^{ème} chance vise à favoriser l'intégration sociale et professionnelle des jeunes infrascolarisés et sous-qualifiés. Les modules de l'École de la 2^{ème} chance en lecture et en écriture s'apparentent plus à de la remise à niveau en plus d'être intensifs et courts. Dans ce cadre, Lire et Écrire s'est donc positionné comme relais pour des personnes présentant des difficultés importantes en lecture et en écriture, relevant donc d'un public en alphabétisation, de manière à proposer un accompagnement pertinent. Logiquement, Lire et Écrire propose également d'intervenir en amont comme expert sur l'alphabétisation, notamment au niveau pédagogique (méthodes, outils, positionnement du niveau de compétences...). Dates des rencontres : 15-18-29/01, 01/02.

Le colloque organisé par la FGTB « Plan d'activation des chômeurs : l'engrenage infernal ? » (présentation du cadre légal du PAC, son application en province de Luxembourg, approche psychosociale et sociologique et tables rondes politique et institutionnelle) a été l'occasion de poursuivre les partenariats qui nous lient au monde syndical. Date du colloque : 05/11.

Dans un objectif de définition et de construction de partenariats relatifs à de la formation en alphabétisation assurée par Lire et Écrire, les rencontres suivantes ont eu lieu : le 20/02, rencontre avec La Trêve ; le 27/06, rencontre avec le CPAS d'Arlon, La Trêve, La Promotion sociale d'Arlon ; le 29/08, rencontre avec l'inter-CPAS DEFITS de Tellin ; le 06/05 et du 01-08/09, rencontre avec le Miroir Vagabond (prise en compte d'un nouveau public de demandeurs d'emploi pour le Miroir Vagabond).

Diverses rencontres sur la thématique des filières et passerelles entre opérateurs de formation ont rencontré l'objectif de clarifier le champ d'action de chacun. Date de la rencontre : le 02/04, rencontre avec l'équipe de formateurs des Ateliers Pédagogiques Personnalisés de la Trêve.

Enfin, Lire et Écrire, en partenariat avec Vie Féminine, s'est intéressé aux inégalités spécifiques hommes-femmes en province de Luxembourg au regard de la formation pré-qualifiante et qualifiante. Nous avons, dans un premier temps, mené une recherche quantitative auprès des opérateurs de formation de la province, tentant de mesurer, d'une part les éventuelles spécificités hommes-femmes dans les filières

Convention entre la Région wallonne et Lire et Écrire en Wallonie vivant la sensibilisation et les partenariats des demandeurs d'emploi infrascolarisés

choisies et les motifs de fin de formation, d'autre part la prise en compte institutionnelle du genre. Dans un second temps, sur base des données reçues, nous analyserons ces résultats lors d'une matinée d'étude ouverte à l'ensemble des EFT-OISP touchés par l'enquête (en 2009). Dates des réunions de préparation : 06-22/10, 19/11.

Des séances de travail ont été organisées entre l'ALE de Florenville, le CPAS de Florenville, l'échevin de la Culture de Florenville, le CEPPST, Damier, Sos Dépannage Social et Lire et Écrire afin de mettre en place des actions de formations intégrées. L'aboutissement de ces rencontres a été la rentrée d'un projet « Rebondir d'un clic et oser son avenir à Florenville » dans le cadre du PST3 Formation. Dates de réunions : 12/06, 24/06.

De nombreux contacts ont été établis avec la presse locale : articles dans un journal local « La Meuse Luxembourg » et dans le toute-boîte « Passe Partout », interviews sur RTBF-Vivacité et sur Must FM.

Afin d'informer le public de demandeurs d'emploi infrascolarisés de Bastogne, Vielsalm et Neufchâteau de l'existence de 3 antennes de formation, et des places qui y sont disponibles, Lire et Écrire a distribué des flyers dans les boîtes aux lettres de ces zones (format carte postale « Apprendre à lire, écrire, calculer, communiquer, c'est possible à X (identification du lieu de formation : Bastogne, Vielsalm, Neufchâteau) + 0800 99 139 »), et a publié en parallèle une information sur les formations dispensées dans les toutes-boîtes ciblés.

Envoi du rapport d'activités 2007 aux 44 communes et à la Province.

ACTIONS « OUTILS DE SENSIBILISATION »

Une campagne sur les représentations « Savoir qui est en face de nous, c'est gagner du temps » vise à sensibiliser les relais dans leur rôle d'écoute et d'orientation des personnes en difficultés de lecture et d'écriture, en mettant en évidence l'influence de leurs représentations de l'illettrisme - d'une personne illettrée sur la qualité de l'accompagnement.

- Réalisation d'un stand, de signets et d'affiches exposés lors d'événements grand public (salons, conférences...) ou distribués à la suite d'animations de sensibilisation.

ACTIONS « APPRENANTS RELAIS »

À Lire et Écrire Luxembourg, il n'existe pas véritablement un groupe d'apprenants relais qui interviendrait dans des actions de sensibilisation. Ce n'est pas une réalité aujourd'hui, ce qui ne présage en rien du futur.

En effet, durant le mois de novembre, plusieurs animations ont eu lieu auprès de l'ensemble des groupes de formation de Lire et Écrire afin de récolter les revendications des apprenants, remarques, questions ou autre sur plusieurs thèmes de la vie quotidienne : le logement, la santé, la mobilité, la formation, l'emploi...

Ces échanges ont permis la rédaction d'un cahier de revendications propres à la réalité vécue dans le Luxembourg ; carnet qui sera à associer à celui du réseau Lire et Écrire (en 2009).

Quoiqu'il en soit, la perspective que ce travail a ouverte est de former un groupe de travail politique, qui attribuerait une place de choix aux apprenants. Une des questions qui y serait évidemment posée serait celle de la sensibilisation, et d'une sensibilisation concrète sur une problématique évoquée directement par les personnes concernées.

Nous sommes également intervenus dans le groupe de Libramont Alpha sur l'insertion socioprofessionnelle en général (la question du projet), sur le nouveau décret OISP et ses effets sur la formation : volume horaire de formation en augmentation, justification des absences (pourquoi et comment), orientations pédagogiques...

Durant le dernier trimestre de l'année, la responsable de projets en sensibilisation, le coordinateur de projets ainsi que la direction ont réalisé un long travail d'évaluation de la sensibilisation, sur la totalité de ses actions et donc sur la sensibilisation des demandeurs d'emploi : identifier les atouts, freins et difficultés, réactualiser les collaborations avec nos partenaires DIISP, détecter les partenaires manquants et les zones géographiques moins touchées par la formation ou la sensibilisation.

En bout de course, c'est un plan d'actions de la sensibilisation qui verra le jour (en 2009), spécifiant clairement les priorités à développer.

LIRE ET ÉCRIRE NAMUR

Partenaires du DIISP

Le pôle sensibilisation de Lire et Écrire Namur a poursuivi et accentué ses actions envers les partenaires du DIISP et par extension, envers tous les acteurs sociaux et institutionnels en contact avec les demandeurs d'emploi.

Les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle sont en effet des relais privilégiés vis à vis des demandeurs d'emploi peu qualifiés et en difficultés de lecture et d'écriture.

La sensibilisation de ces acteurs ISP à la réalité de l'analphabétisme est un préalable indispensable aux changements de pratique et à la prise en compte du public illettré. Les différentes démarches de sensibilisation visent, dans un premier temps, une prise de conscience des réalités vécues par les personnes analphabètes à partir des représentations et expériences vécues des participants. Elles envisagent par la suite la construction collective de pistes d'actions concrètes susceptibles de renforcer et d'améliorer le rôle de relais des professionnels de l'insertion. Ces étapes sont nécessaires à un accueil et à un accompagnement adapté des personnes illettrées. Elles se situent en amont des changements d'attitude favorables à l'expression des difficultés et besoins du public concerné.

Les demandeurs d'emploi qui ne maîtrisent pas la lecture et/ou l'écriture rencontrent d'importants freins à leur entrée en formation qualifiante et à leur insertion dans le monde du travail. Une approche partenariale de cette problématique soutiendra la formation, l'information, l'accès à l'emploi, l'autonomie et l'émancipation des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Il est à noter que les pressions vécues, tant par les demandeurs d'emploi que par les agents d'insertion, dans le cadre des mesures d'accompagnement des chômeurs ne sont pas toujours en adéquation avec les conditions (durée et climat de confiance) nécessaires à une approche qualitative du public et à l'évolution de la situation sociale et professionnelle des personnes fragilisées.

Actions directes de sensibilisation des demandeurs d'emploi

ACTIONS « SENSIBILISATION VIA DES PARTENAIRES RELAIS »

<u>Date</u>	<u>Actions « sensibilisation via des partenaires relais »</u>	<u>Nombre de personnes</u>
11/04/08	Réunion organisation Rallye emploi Sambreville	15 personnes
25/04/08	Préparation Rallye emploi –partenaires Alpha Sambreville	5 personnes
10/04/08	Participation au Gt « passerelles » du Dispo Alpha	7 personnes
5/06/08	Participation au Gt « passerelles » du Dispo Alpha	9 personnes
10/06/08	Onem (agents service accueil, info, dispense et contrôle) Sensibilisation Mod .1	14 personnes
17/06/08	Onem (agents service accueil, info, dispense et contrôle) Sensibilisation Mod.2	13 personnes
	Participation au Gt « passerelles » du Dispo Alpha	
17/09/08	Prépa portes ouvertes Onem	8 personnes
24/09/08	Installation stand Onem	2 personnes
3/10/09	Stand d'infos portes ouvertes Onem	
5/10/08		Grand public et partenaires
	Réunion prépa sensi ALE Namur	1 personne
28/10/08	Sensi Mirena Mod 1	17 personnes
25/11/08	Participation au Gt « passerelles » du Dispo Alpha	4 personnes
4/12/0	Agents ALE province de Namur Mod 1	24 personnes
11/12/08	Agents ALE Province de Namur Mod 2	24 personnes
11/12/08	Onem (facilitateurs) Mod 1	13 personnes
16/12/08	Contact CSC Auvelais sensi /offre de formation	1 personne
18/12/08	Contact CPAS Jemeppe s/sambre sensi /offre de formation	1 personne
18/12/08	Contact Capes Sambreville sensi /offre de formation	1 personne
18/12/08		1 personne

Dans le souci d'étendre notre réseau des personnes relais en contact avec les demandeurs d'emploi, nous avons orienté prioritairement nos actions de sensibilisation vers les agents du bureau de chômage de Namur. L'Onem est en effet une institution avec laquelle nous avons jusqu'ici peu de échanges. Dans le cadre des mesures d'activation des demandeurs d'emploi, l'Onem nous semblait être un partenaire incontournable et pertinent. Nos actions envers les représentants des différents services de l'Onem visaient d'abord une amélioration de l'accueil, de l'orientation et de la prise en compte du public illettré. Nos interventions nous ont ainsi permis de toucher les différents services du bureau de chômage (accueil, litiges...). Une attention particulière s'est portée sur les agents du service disponibilité (les facilitateurs) qui assurent des entretiens réguliers avec les demandeurs d'emploi. Notre action nous a également donné l'occasion d'organiser des séances de sensibilisation à l'attention des agents des différents services ALE de la Province de Namur, une vingtaine d'entre eux y ont participé. Nous avons par la suite été invités à prendre part à la journée portes ouvertes de l'Onem ; une présence active qui a abouti au tissage de nouveaux liens avec divers partenaires et qui a permis d'offrir un espace de visibilité supplémentaire à nos activités.

Dans la continuité d'actions de sensibilisation passées, nous sommes intervenus à la MIRENA pour sensibiliser les responsables de projets nouvellement engagés.

Nous avons, par ailleurs, collaboré avec divers partenaires du DIISP par notre participation au Rallye emploi de Sambreville. Un tel événement permet notamment d'entretenir et de renforcer les liens avec les divers acteurs de l'insertion socioprofessionnelle.

D'autre part, des contacts ponctuels avec des partenaires déjà sensibilisés à la question de l'analphabétisme (CSC, CAPES, CPAS) ont été poursuivis, entre autre, pour les informer des modalités de nouvelles offres de formation.

Convention entre la Région wallonne et Lire et Écrire en Wallonie visant la sensibilisation et les partenariats des demandeurs d'emploi infrascolarisés

Nous avons poursuivi notre investissement dans le groupe de travail passerelle du Dispositif partenarial alpha de la province de Namur. Pour rappel ce GT s'est donné comme objectif principal le développement de passerelles entre les acteurs de l'alphabétisation et les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle. Au sein de ce groupe se retrouve différents partenaires de l'ISP : des opérateurs d'alphabétisation, des chargés de mission du Forem Conseil et Forem formation, le CEFO, le CSEF, des services emploi communaux, des services insertion de CPAS.

Ces diverses actions ont un impact difficilement mesurable, mais ont eu des effets positifs au niveau de l'orientation de demandeurs d'emploi vers des centres d'alphabétisation.

ACTIONS « OUTILS DE SENSIBILISATION »

Afin d'affiner et de diversifier nos outils de sensibilisation, nous avons travaillé à la conception et à la réalisation d'une animation ludique adaptée à la fois aux partenaires relais et au public en difficultés de lecture et d'écriture, notre public cible.

Il s'agit d'une démarche de construction d'une histoire collective à partir du profil particulier d'une personne illettrée. Les participants sont invités à imaginer le vécu de ce personnage (passé-présent-futur) en pêchant à tour de rôle une carte de situations concrètes rencontrées dans différents épisodes de la vie. Chaque participant doit ainsi imaginer ce qui va se passer pour le héros de l'histoire confronté à cette situation. Cette animation a pour objectifs l'émergence des représentations de chacun sur le public des personnes en situation d'illettrisme, un changement de regard sur cette réalité et l'amorce d'une réflexion collective sur les enjeux de l'alphabétisation.

ACTIONS « APPRENANTS RELAIS »

<u>Date</u>	<u>Actions « apprenants relais »</u>	<u>Nombre de personnes</u>
3/03/08	Atelier rebond – demandeurs d'emploi - Animation sur le rapport à l'écrit et Mod. 1	6 personnes
27/05/08	Rallye métiers – Formation – Emploi à Sambreville – Tenue d'un stand de 9h à 16h	Grand public

Une animation sur le thème de la lecture et de l'écriture s'est déroulée avec des demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme dans le cadre de l'atelier « Rebond ». Cette animation avait pour but de travailler avec les participants leur rapport à l'écrit et de leur permettre de prendre conscience de la réalité de l'analphabétisme comme problème de société. Le code écrit est également resitué en tant qu'élément qui peut intervenir dans le développement de la confiance en soi et dans l'élaboration d'un projet professionnel.

Notre participation au Rallye pour l'emploi de Sambreville fut aussi un lieu de rencontres et de contacts privilégiés avec des demandeurs d'emploi.

La difficulté de toucher en direct le public des demandeurs d'emploi par nos actions de sensibilisation est une question récurrente qui continue à nourrir notre réflexion pour nos initiatives futures.

LIRE ET ÉCRIRE VERVIERS

Partenaires du DIISP

Nous avons collaboré avec plusieurs EFT et OISP de l'arrondissement, le CSEF, Form'Alim, le centre de compétences du Forem ainsi que Pascal Cools, conseiller en formations à l'IFP (Initiatives de Formations pour l'Industrie alimentaire) pour travailler à rendre accessibles à notre public post alphabétisation des formations qualifiantes dans le secteur de l'agro-alimentaire, un secteur phare de notre région.

Ces rencontres sont également destinées à mettre sur pied à moyen terme un réseau des partenaires de la formation, à l'image du réseau LILI de Liège. Les conditions initiales sont en place, nous prévoyons une concrétisation pour 2009.

Nous faisons partie de la plateforme « Insertion » de la prison de Verviers. C'est-à-dire que plusieurs fois sur l'année, la prison donne aux détenus dont la peine ne durera plus qu'un an au plus la possibilité de se renseigner auprès de divers services comme la commune, le CPAS, les mutuelles, etc... mais aussi auprès de diverses associations qui dispensent des formations pour adultes. Nous rencontrons donc les détenus qui le souhaitent, de futurs demandeurs d'emploi, en quelque sorte !

Nous avons participé au groupe de travail « alpha FLE » du CSEF. Le premier objectif de ce groupe est de pouvoir mieux orienter les demandeurs d'emploi vers les structures de formation les plus adaptées. Pour ce faire, 2 étapes ont été franchies en 2008. La première consistait en une présentation des différentes structures de formation en alphabétisation et FLE, de manière à identifier le plus précisément possible les publics ciblés. Ensuite le groupe a travaillé sur les outils de mesure du niveau d'acquis des candidats, soit principalement le référentiel européen et le référentiel créé par Lire et Écrire. L'objectif est de parvenir à utiliser des outils de mesure communs. Forem Formation est ouvert à l'expérimentation en 2009 de l'utilisation du référentiel de Lire et Écrire pour l'entrée dans certaines de ses formations.

Nous avons participé aux réunions de la plateforme verviétoise des EFT/OISP. Ses principales actions en 2008 :

- préparation de notre participation aux réunions de la CCSR ;
- préparation de la rencontre avec le Ministre Tarabella (Liège, mars) ;
- organisation d'une formation des directeurs (management) ;
- état des lieux des offres et demandes de formation dans la région (avec nos partenaires du CEFO).

Actions directes de sensibilisation des demandeurs d'emploi

ACTIONS « SENSIBILISATION VIA DES PARTENAIRES RELAIS »

Nous avons poursuivi les sensibilisations-formations par huit journées complètes avec de nombreux délégués de CPAS de l'arrondissement. Ceci faisait suite aux séances de sensibilisation de 3 heures menées avec le même public en 2007.

À Bruxelles et à Verviers, nous avons sensibilisé une part du personnel de l'Onem. À Bruxelles, il s'agissait d'une expérience pilote à destination de responsables des facilitateurs de différents bureaux de Wallonie. Tandis qu'à Verviers, nous avons à nouveau sensibilisé les facilitatrices et les « administratifs » par l'entremise d'une responsable, Delphine Kevers, qui représente l'Onem comme partenaire de notre dispositif territorial.

« Illettrisme: Levons le tabou » : tel est le titre du colloque que nous avons organisé au mois de mai. Les partenaires relais ont bien participé, mais nous estimons que leur nombre n'était pas à la mesure de nos attentes : +/- 65 personnes.

Par des actions dites « grand public » relayées par les médias audiovisuels, nous espérons toucher les demandeurs d'emploi et ceux qui sont nos agents relais auprès d'eux. La Première radio de la RTBF, Vivacité, la télé communautaire de Verviers et celle de Liège, la Première de la RTBF télé, RTL-TVI diverses stations de radio régionales ont évoqué parfois longuement la problématique de l'illettrisme notamment pour expliciter un événement qui s'est déroulé dans nos locaux le 21 octobre : la visite de la princesse Mathilde.

Nous avons sensibilisé des délégués et permanents syndicaux. C'est une action que nous allons développer en 2009.

ACTIONS « OUTILS DE SENSIBILISATION »

Un DVD d'une vingtaine de minutes a été réalisé à l'initiative du dispositif territorial de Verviers ; il a pour thème les stéréotypes et préjugés portés sur les personnes illettrées et a été réalisé par un partenaire du dispositif, Télévesdre. Cet outil de sensibilisation a déjà fait ses preuves. Il est même d'une réelle efficacité

Convention entre la Région wallonne et Lire et Écrire en Wallonie visant la sensibilisation et les partenariats des demandeurs d'emploi infrascolarisés

puisque les différents publics auxquels nous l'avons montré (enseignants, étudiants, agents-relais, apprenants immigrés...) ont radicalement revu leurs représentations des analphabètes autochtones après l'avoir visionné dans le cadre de nos animations de sensibilisation.

ACTIONS « APPRENANTS RELAIS »

« Osons en parler » est le nom de l'association d'apprenants ou d'ex apprenants qui sont actifs en matière de sensibilisation. Mais ils se sont aussi fixé parmi leur missions l'objectif d'encourager la naissance d'autres associations comme la leur en Wallonie, d'aider celles-ci dans leurs premiers balbutiements, puis de réfléchir ensemble et partager sur les messages et actions auxquels ils s'attachent.

En 2008, plusieurs rencontres ont eu lieu ; on peut dire que les groupes communiquent bien et qu'ils s'entraident toujours en tenant compte des réalités environnementales de chacun.

Le groupe de Verviers est néanmoins précurseur et expérimenté. C'est pourquoi il est très souvent consulté ou invité à intervenir en dehors de son « territoire ». Particulièrement en la personne de Fabienne Vandermiege qui est également un agent de sensibilisation salarié à Lire et Écrire Verviers.

Dans leurs actions de sensibilisation, les membres de l'association « Osons en parler » témoignent lors des animations de sensibilisation menées par Lire et Écrire. Ils ont aussi leurs actions propres, comme la tenue de stands, la participation à la plateforme « Verviers ose la démocratie », ou des projets artistiques avec des adolescents en disgrâce avec l'école (élèves de CEFA).

Leurs témoignages sont un précieux atout du DVD sus mentionné.

Annexe 1 : Liste des partenaires

LIRE ET ÉCRIRE BRABANT WALLON

Institution	Localité
AID égalité des chances	Nivelles
ALE	Orp-Jauche
APIDES	Court-Saint-Étienne
CADRECI	Tubize
CEFO	Nivelles
CESEP	Nivelles
CIEP-MOC	Nivelles
Collectif des femmes	Louvain-La-Neuve
CPAS	Perwez
CPAS	Ottignies
CPAS	Orp- Jauche
CRABE	Jodoigne
CRIBW	Tubize
CSEF Bw	Nivelles
Forem	Nivelles
FPS	Wavre
Lire et Écrire Brabant wallon	Nivelles
MdE	Perwez
MdE	Orp-Jauche
Régie des quartiers	Ottignies
Régies des quartiers	Tubize

LIRE ET ÉCRIRE CENTRE MONS BORINAGE

Institution	Localité
AID Hainaut Centre	Boussu
AID Mons	Chapelle-Lez-Herlaimont
ALE Boussu	Colfontaine
ALE Chapelle-lez-Herlaimont	Dour
ALE Colfontaine	Frameries
ALE Dour	Thulin
ALE Frameries	Autreppe
ALE Hensies	Jurbise
ALE Honnelles	La Louvière
ALE Jurbise	Lens
ALE La Louvière	Mons
ALE Lens	Mons
ALE Mons	Quaregnon
ALE Mons	Quaregnon
ALE Morlanwelz	St Ghislain
ALE Quaregnon	Morlanwelz
ALE Quaregnon	Boussu
ALE Saint-Ghislain	Boussu
Au four et au moulin	Anderlues
Avenir au Féminin	Anderlues
Avenir au Féminin	Anderlues
Borinage 2000	Binche
Borinage 2000	Binche
Boutique Club Emploi asbl	Braine-Le-Comte
Bureau Forem Conseil de Dour	Braine-Le-Comte
C.G.S.P. Mons	Braine-Le-Comte
C.P.A.S - Boussu	Chapelle-Lez-Herlaimont
C.P.A.S - Boussu	Chapelle-Lez-Herlaimont
CPAS Anderlues	Mons
CPAS Anderlues	Jemappes
CPAS Anderlues	Boussu
CPAS Binche	Chapelle-Lez-Herlaimont
CPAS Binche	Colfontaine
CPAS Braine-Le-Comte	Dour
CPAS Braine-Le-Comte	Frameries
CPAS Braine-Le-Comte	Thulin
CPAS Chapelle-lez-Herlaimont	Autreppe

Institution	Localité
CPAS Chapelle-lez-Herlaimont	Jurbise
CPAS Colfontaine	Hensies
CPAS Colfontaine	Herchies
CPAS de Lens	La Louvière
CPAS de Lens	Lens
CPAS des Honnelles	Mons
CPAS des Honnelles	Mons
CPAS Dour	Morlanwelz
CPAS Dour	Quaregnon
CPAS Ecaussinnes	Quaregnon
CPAS Ecaussinnes	St Ghislain
CPAS Estinnes	Mons
CPAS Estinnes	La Louvière
CPAS Estinnes - Initiative Locale d'Accueil	La Louvière
CPAS Frameries	Mons
CPAS Frameries	Mons
CPAS Hensies	Braine-Le-Comte
CPAS Hensies	Dour
CPAS Jurbise	Mons
CPAS Jurbise	Boussu
CPAS Jurbise	Boussu
CPAS La Louvière	Anderlues
CPAS La Louvière	Anderlues
CPAS La Louvière	Anderlues
CPAS La Louvière - Tronc Commun	Binche
CPAS Le Roeulx	Binche
CPAS Le Roeulx	Braine-Le-Comte
CPAS Manage	Braine-Le-Comte
CPAS Manage	Braine-Le-Comte
CPAS Mons	Chapelle-Lez-Herlaimont
CPAS Mons	Chapelle-Lez-Herlaimont
CPAS Mons	Lens
CPAS Morlanwelz	Lens
CPAS Morlanwelz	Angre
CPAS Morlanwelz	Angre
CPAS Quevy	Dour

Institution	Localité
CPAS Quevy	Dour
CPAS Quiévrain	Ecaussinnes
CPAS Quiévrain	Ecaussinnes
CPAS Saint-Ghislain	Estinnes
CPAS Saint-Ghislain	Estinnes
CPAS Seneffe	Haulchin
CPAS Seneffe	Frameries
CPAS Soignies	Frameries
CPAS Soignies	Hensies
CPAS-Quaregnon	Herchies
CPAS-Quaregnon	Herchies
CPAS-Quaregnon	La Louvière
C.S.C Mons-La Louvière	La Louvière
C.S.C Mons-La Louvière	La Louvière
C.S.C Mons-La Louvière	La Louvière
Carrefour Emploi Formation - La Louvière	Le Roeulx
Carrefour Emploi Formation - Mons	Le Roeulx
CEFOP	Fayt-Lez- Manage
Centre Pilote pour la Formation et l'Économie Sociale	Fayt-Lez- Manage
CONTREPOINT asbl	Mons
CONTREPOINT asbl	Mons
Coup de pouce à l'emploi asbl	Mons
Coup de pouce à l'emploi asbl	Carnières
Créaform ASBL	Carnières
CRIC - CPAS Soignies	Carnières
CSEF - La Louvière	Aulnois
CSEF - La Louvière	Aulnois
CSEF - Mons	Quiévrain
CSEF - Mons	Quiévrain
Droit et Devoir ASBL	Baudour
En Avant ASBL	Baudour
FGTB Mons	Arquennes
Ferme Delsanne (CPAS La Louvière)	Arquennes
FGTB Centre	Soignies
FGTB Centre	Soignies
FGTB Mons Borinage	Colfontaine
Forem - CONSEIL LL	Colfontaine

Institution	Localité
Forem - Dour	Quaregnon
Forem - FORMATION LL	Quaregnon
Forem CONSEIL CAP - Mons	Quaregnon
Forem CONSEIL SRP - Mons	La Louvière
Forem Formation - Mons	La Louvière
Forem SRP - La Louvière	Mons
Forem SRP - La Louvière	La Louvière
Formalouve	Mons
Formios	Mons
Formios	Seneffe
Formios	La Louvière
La Lavandière du Centre	La Louvière
Maison de la solidarité - CPAS Chapelle	Braine-Le-Comte
Maison de l'Emploi - Braine -le-comte	Braine-Le-Comte
Maison de l'Emploi - Chapelle-Lez-Herlaimont	Colfontaine
Maison de l'Emploi - Colfontaine	Soignies
Maison de l'Emploi - Erquelines	La Louvière
Maison de l'Emploi - Frameries	La Louvière
Maison de l'Emploi - Morlanwelz	Mons
Maison de l'Emploi - Quaregnon	Mons
Maison de l'Emploi - Saint-Ghislain	Mons
Mission Régionale de Mons-Borinage	Ghlin
Mission Régionale du Centre	Mons
Mission Régionale du Centre	Strépy-Bracquegnies
Multiskill	Haine-St-Paul
OISP Mode d'Emploi Mons-La Louvière	Haine-St-Paul
Onem	Mons
Onem	La Louvière
Plein Air (Le) - CPAS Mons	Dour
Proaction	La Louvière
Quinquet (Le) asbl	Mons
Régie des quartiers Boussu	Mons
SOS Dépannage Social	Mons
SOS Dépannage Social	La Louvière

Institution	Localité
Sovalue asbl	La Louvière
Structure asbl	La Louvière
SYMBIOSE - OISP	Colfontaine

Institution	Localité
TRACE Intérim	Colfontaine
TRACE Intérim	Colfontaine
Transvia ASBL	La Louvière

LIRE ET ÉCRIRE CHARLEROI SUD HAINAUT

Institution	Localité
Accueil et Promotion des Immigrés	Marchienne-au-Pont
Administration communale d'Aiseau-Presles	Aiseau-Presles
Administration communale de Fontaine l'Évêque	Fontaine l'Évêque
Administration communale Les Bons Villers	Frasnes-lez-Gosselies
ALE Courcelles	Trazegnies
ALE de Fleurus	Fleurus
ALEVI	Farciennes
asbl Carrefour	Walcourt
asbl Contre-Poing	Charleroi
ASBL Régie des Quartiers de Châtelet	Châtelet
Bibliothèque communale de Courcelles	Courcelles
Carrefour Emploi Formation	Charleroi
CEFA Charleroi et Hainaut Sud	
Centre PME Formation	Gilly
Cluster Botha	Beaumont
Collège technique « Aumôniers du Travail »	Charleroi
Commune de Farciennes échevinat de l'emploi	Farciennes
Cours Commerciaux Communaux de Charleroi	Charleroi
Cours industriels et commerciaux de Couillet	Couillet
CPAS de Charleroi	Charleroi
CPAS de Courcelles	Courcelles
CPAS de Fleurus	Wanfercée-Baulet
CPAS Sivry-Rance	Granrieu
CRIC	Charleroi

Institution	Localité
CSEF	Charleroi
École Industrielle de Châtelet	Châtelet
École Industrielle de Gilly	Gilly
École Industrielle de Jumet	Jumet
École Industrielle de Marchienne-au-Pont	Marchienne-au-Pont
École Industrielle et commerciale de Courcelles	Courcelles
École industrielle et commerciale moyenne de Mont s/Marchienne	Mont s/Marchienne
Espace Charleurope - Promosoc Couillet, Gilly, Mont s/Marchienne	Charleroi
Espace Citoyen	Dampremy
Farciennes Emploi	Farciennes
FGTB	Charleroi
Forem Charleroi	Charleroi
Foyer culturel « La posterie »	Courcelles
FUNOC	Monceau s/Sambre
FUNOC	Charleroi
IMP René Thône	Marcinelle
Institut Provincial d'Enseignement Technique de Farciennes	Farciennes
Maison de l'emploi de Châtelet	Châtelet
Maison de l'Emploi de Pont-à-Celles	Pont-à-Celles
Maison de Quartier de la Broucheterre	Charleroi
Maison de Quartier du Roctiau	Montignies s/Sambre
Maison de Quartier du Sart Allet	Gilly
MIREC	Monceau s/Sambre
Prison de Jamioulx	Jamioulx

Institution	Localité
Promotion Services asbl	Monceaux/Sambre
SCRL Le Logis Châteletain	Châtelineau
Service Espace Projet de Courcelles	Courcelles
SIMA asbl	Charleroi
Univ du Travail-Charleroi/Institut tech et commercial	Charleroi

Institution	Localité
Université du Travail-Charleroi/Institut technique et Promotion sociale	Charleroi
VIE ESEM	Beaumont
Vie Féminine	Charleroi

LIRE ET ÉCRIRE HAINAUT OCCIDENTAL

Institution	Localité
Adeppi	Tournai
AID	Tournai
ASBL RE SOURCE	Comines
AWIPH	Mons
Carrefour Emploi Formation	Tournai
CEFRET	Mouscron
Cerat	Tournai
CFRP	Warchin
CIEP	Tournai
CPAS Ath	Ath
CPAS Beloeil	Quevaucamps
CPAS Bernissart	Blaton
CPAS Brugelette	Brugelette
CPAS Brunehaut	Brunehaut
CPAS Chièvres	Chièvres
CPAS Comines	Comines
CPAS Ellezelles	Ellezelles
CPAS Enghien	Enghien
CPAS Flobecq	Flobecq
CPAS Frasnes	Frasnes-Lez-Buissenal
CPAS Lessines	Lessines
CPAS Leuze en Hainaut	Leuze
CPAS Mouscron	Mouscron
CPAS Péruwelz	Péruwelz
CPAS Rumes	La Glanerie
CPAS Tournai	Tournai
CSEF de Mouscron-Comines	Mouscron
CSEF de Tournai-Ath-Lessines	Tournai
Déclic Emploi	Tournai

Institution	Localité
École de Promotion sociale	Péruwelz
EPATT La Cuisine en Herbe	Tournai
Femmes Actives	Tournai
FGTB - Tournai	Tournai
Foclam / IFAPME	Tournai
Forem Conseil Mouscron	Mouscron
Forem Conseil Tournai	Tournai
Forem Formation	Tournai
Forem Formation	Tournai
FPS TAM	Mouscron
Initiative Formation Insertion	Tournai
IPEPSHO	Tournai
ITCF-Promotion sociale de Mouscron	Mouscron
Maison de l'Emploi	Basècles
Maison de l'Emploi	Bernissart
Maison de l'Emploi	Bléharies
Maison de l'Emploi	Bon-Secours
Maison de l'Emploi A/B/C	Ath
Maison de l'Emploi de Comines	Comines
Maison de l'Emploi de Leuze	Leuze
MIRHO	Tournai
MOC	Tournai
Mode d'Emploi en Région Picarde	Tournai
Promotion sociale	Tournai
Régie des quartiers du Mont-à-Leux	Mouscron
Tremplin 2000	Tournai

LIRE ET ÉCRIRE LIÈGE-HUY-WAREMME

Institution	Localité
Article 27	Liège
ASD Liège-Huy-Waremme	Liège
CAL Liège	Liège
Centre Multimédia Don Bosco	Liège
CFEL	Liège
CNE	Liège
CPAS Ans	Loncin
CPAS Fléron Beyne Heusay Chaudfontaine	Fléron
CPAS Huy	Huy
CSC Liège-Huy-Waremme	Liège
CSEF Huy Waremme	Huy
CSEF Liège	Liège
Échevinat de la Culture Ville de Liège	Liège
En vies d'avenir	Liège
ESAS	Liège
ETA du Monceau	Grâce-Hollogne
FGTB Liège-Huy-Waremme	Liège
FWL - Régies des quartiers	Charleroi
IGL	Liège
La Bobine	Liège
Les Péniches	Liège
Maison de l'Emploi Hannut	Hannut
Maison de l'Emploi Soumagne	Soumagne
Maison médicale du Laveu	Liège
Maison médicale L'Herma	Liège
SETCa	Liège
Solidaris	Liège
SRP Liège	Liège
SRP Liège	Liège
Vie Féminine	Liège

LIRE ET ÉCRIRE LUXEMBOURG

Institution	Localité
ADL Bastogne	Bastogne
ADL Tenneville-Bertogne-Ste Ode	Tenneville
Adm. Com. Houffalize	Houffalize
Adm. Com. Arlon	Arlon
Adm. Com. Attert	Attert
Adm. Com. Aubange	Aubange
Adm. Com. Bastogne	Bastogne
Adm. Com. Bertogne	Bertogne
Adm. Com. Bouillon	Bouillon
Adm. Com. Chiny	Chiny
Adm. Com. Daverdisse	Daverdisse
Adm. Com. Durbuy	Durbuy
Adm. Com. Erezee	Erezee
Adm. Com. Etalle	Etalle
Adm. Com. Fauvillers	Fauvillers
Adm. Com. Florenville	Florenville
Adm. Com. Gouvy	Gouvy
Adm. Com. Habay	Habay
Adm. Com. Herbeumont	Herbeumont
Adm. Com. Hotton	Hotton
Adm. Com. La Roche	La Roche-En-Ardenne
Adm. Com. Leglise	Leglise
Adm. Com. Libin	Libin
Adm. Com. Manhay	Manhay
Adm. Com. Marche	Marche
Adm. Com. Martelange	Martelange
Adm. Com. Meix-Devant-Virton	Meix-Devant-Virton
Adm. Com. Messancy	Messancy
Adm. Com. Musson	Musson
Adm. Com. Nassogne	Nassogne
Adm. Com. Neufchâteau	Neufchâteau
Adm. Com. Paliseul	Paliseul

Institution	Localité
Paliseul	
Adm. Com. Rendeux	Rendeux
Adm. Com. Rouvroy	Rouvroy
Adm. com. Sainte-Ode	Sainte-Ode
Adm. Com. Saint-Hubert	Saint-Hubert
Adm. Com. Saint-Leger	Saint-Leger
Adm. Com. Tellin	Tellin
Adm. Com. Tenneville	Tenneville
Adm. Com. Tintigny	Tintigny
Adm. Com. Vaux-sur-Sûre	Vaux-sur-Sûre
Adm. Com. Vielsalm	Vielsalm
Adm. Com. Virton	Virton
Adm. Com. Wellin	Wellin
Adm. Communale Bertrix	Bertrix
Adm. Communale Libramont	Libramont
ALE Bastogne	Bastogne
ALE Fauvillers	Fauvillers
ALE Florenville	Florenville
ALE Libramont	Libramont
ALE Sainte-Ode	Sainte-Ode
ALE Vaux-sur-Sûre	Vaux-sur-Sûre
Alternative Lux	Virton
AU TRAVERT asbl	Saint-Hubert
Banalbois asbl	Hatrival
Bibliothèque "Le Domino"	Virton
Bibliothèque de Libramont-Chevigny	Libramont-Chevigny
CEFA	
CEFO Arlon	Arlon
CEFO Marche	Marche
Centre Alpha	Barvaux sur Ourthe

Institution	Localité
Centre de	Ansart-Tintigny

Institution	Localité
Développement Rural	
CEPPST Arlon	Arlon
CFP Famenne-Ardenne	Marloie
CIEP	Arlon
CPAS Arlon	Arlon
CPAS Attert	Attert
CPAS Aubange	Aubange
CPAS Bastogne	Bastogne
CPAS Bertogne	Bertogne
CPAS Bertrix	Bertrix
CPAS Bouillon	Bouillon
CPAS Chiny	Jamoinne
CPAS Daverdisse	Daverdisse
CPAS Durbuy	Bomal
CPAS Erezee	Erezee
CPAS Etalle	Etalle
CPAS Fauvillers	Fauvillers
CPAS Florenville	Florenville
CPAS Gouvy	Gouvy
CPAS Habay	Habay
CPAS Herbeumont	Herbeumont
CPAS Hotton	Hotton
CPAS Houffalize	Houffalize
CPAS La Roche-en-Ardenne	La Roche
CPAS Leglise	Leglise
CPAS Libin	Libin
CPAS Libramont	Libramont
CPAS Manhay	Manhay
CPAS Marche en Famenne	Marche
CPAS Martelange	Martelange
CPAS Meix-devant-Virton	Meix-devant-Virton
CPAS Messancy	Messancy
CPAS Musson	Musson
CPAS Nassogne	Forriere
CPAS Neufchâteau	Neufchâteau
CPAS Paliseul	Paliseul
CPAS Rendeux	Rendeux
CPAS Rouvroy	Rouvroy
CPAS Sainte-Ode	Sainte-Ode

Institution	Localité
CPAS Saint-Hubert	Saint-Hubert
CPAS Saint-Leger	Saint-Leger
CPAS Tellin	Tellin
CPAS Tenneville	Tenneville
CPAS Tintigny	Tintigny
CPAS Vaux-sur-Sûre	Vaux-sur-Sûre
CPAS Vielsalm	Vielsalm
CPAS Virton	Virton
CPAS Wellin	Wellin
CréaJob	Hotton
CSEF	Arlon
DAMIER (Mobilité)	Arlon
Defits Tellin	Tellin
École de la 2 ^e chance	
École Industr. et Commerc. Arlon	Arlon
Emploi Mode d'Emploi	Neufchâteau
ETA Stalbois	Etalle
FGTB Arlon	Arlon
Forem Conseil Arlon (SRP & SAP)	Arlon
Forem Formation Luxembourg	Libramont
Form'Action (EFT du CPAS Neuchâteau)	Neufchâteau
IEPSCF Arlon et implantations	Arlon
IFAPME	Arlon
ILLEPS Vielsalm et implantations	Vielsalm
Infor jeunes Luxembourg	Arlon
Intégra Plus	Barvaux sur Ourthe
Interfédération des EFT-OISP	Namur
La Lorraine	Arlon
La Maison du Pain	Virton
La Moisson - 210	Sainte-Ode
La Passerelle	Bertrix
La Renardière	Bertrix
La Source	Bouillon
La Toupie	Arlon
La Trêve AID - Habilux	Bastogne

Institution	Localité
L'Archée	Libramont
Le Futur Simple	Sainte-Ode
Le Saupont	Bertrix
Le Tremplin	Arlon
Le Trusquin	Marloie
Les Hautes Ardennes ASBL	Vielsalm
Les Tournesols	Arlon (Toernich)
Losange Fondation	Etalle
M.O.C. Lux	Arlon
Maison de l'Emploi de Durbuy	Barvaux sur Ourthe
Maison de l'Emploi de Libramont - Chevigny	Libramont
Maison de l'Emploi d'Etalle - Habay - Tintigny	Etalle
Maison de l'Emploi de Bertrix-Herbeumont	Bertrix

Institution	Localité
Maison de l'Emploi de Virton-Rouvroy	Virton
Maison de l'Emploi Vielsalm	Vielsalm
MEDIA-JEUNES A.M.O.	Bastogne
MIRELUX	Libramont
Miroir Vagabond	Bourdon (Hotton)
Mode d'emploi VF	Arlon
N.G.E. (nouveau gisement emploi)	Saint-Hubert
NOS LOGIS	Arlon
Parole tenue	Nassogne
PROXIMAM ASBL	Etalle
Régie de quartier	Marloie
SITELUX	Saint-Hubert
Soleil du cœur	Gomery - Virton
SOS Dépannage	Arlon
Vie féminine	Arlon

LIRE ET ÉCRIRE NAMUR

Institution	Localité
CPAS	Jemeppe s/sambre
CPAS -service insertion	Tamines
Lire et Écrire Namur	Namur
Mirena	Namur
Onem	Jambes
Onem -Ale	Jambes
Onem Service Dispo	Jambes
Service CAPES	Auvelais
SOS dépannage	Auvelais

LIRE ET ÉCRIRE VERVIERS

Institution	Localité
Actions Langues	Verviers
Adecco interim	Verviers
Baby Stop	Verviers
CEFA Sainte Claire	Verviers
CEFO	Verviers
CNE	Verviers
CPAS de Limbourg	Limbourg
CPAS de Spa	Spa
CPAS de Waimes	Waimes
CRVI	Verviers
CSC	Verviers
CSEF	Verviers
Defis Vesdre	Verviers
Ecole de promotion sociale des FPS	Verviers
EDIT	Verviers
EDIT asbl	Verviers
EPI	Verviers
ESOPE	Verviers
FGTB	Verviers
Forem Formation Verviers	Verviers
Forem SRP	Verviers
Forem SRP	Verviers
IPEPS	Verviers
ISOCELE	Verviers
Le cid asbl	Verviers
MIREV	Verviers
Onem Verviers	Verviers
Prison de Verviers	Verviers
Qi Mangombroux-Abattoir	Verviers
RQ de Neufmoulin	Dison
service insertion du CPAS de Verviers	Verviers
SIMA	Verviers
Ville de Spa	Spa

Annexe 2 : Présentation des Régionales

LIRE ET ÉCRIRE BRABANT WALLON

Dénomination du partenaire :	Lire et Écrire Brabant wallon
Abréviation (sigle) :	L&E BW
Adresse : Siège juridique	Bvd des Archers, 21 à 1400 Nivelles
Téléphone :	067/84.09.46
GSM :	0497/45.17.06
Fax :	067/84.42.52
Adresse E-Mail :	brabant.wallon@lire-et-ecrire.be
Personne responsable et fonction :	Daniel Martin - Directeur
Personne de contact et fonction :	Daniel Martin - Directeur
Forme juridique (joindre statuts ou date de parution au moniteur) :	Asbl + 1987
Commission paritaire :	329-02
Nature et date de l'agrément (pour OISP seulement) :	OISP - 1994
Activités habituelles du partenaire :	<ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation et apprentissage du français pour non-francophones infra-scolarisés • Coordination du réseau local d'alphabétisation • Projets divers de mobilisation pour la prise en compte de l'illettrisme

LIRE ET ÉCRIRE CENTRE MONS BORINAGE

Dénomination du partenaire :	Lire et Écrire Centre Mons Borinage
Abréviation (sigle) :	LEE CMB
Adresse : Siège juridique :	Place Communale, 2A à 7100 La Louvière
Téléphone :	064/31.18.80
GSM :	--
Fax :	064/31.18.99
Adresse E-Mail :	centre.mons.borinage@lire-et-ecrire.be
Personne responsable et fonction :	Eric Cléda - Directeur
Personne de contact et fonction :	Eric Cléda - Directeur
Forme juridique (joindre statuts ou date de parution au moniteur) :	Asbl - 1986
Commission paritaire :	329-02
Nature et date de l'agrément (<i>pour OISP seulement</i>) :	OISP - 1994
Activités habituelles du partenaire :	<ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation de demandeurs d'emploi (OISP, Convention cadre Forem et PST3 Alpha) • Alphabétisation de personnes au profil non ISP, de travailleurs en entreprise • Ateliers d'orientation professionnelle ou de recherche active d'emploi pour personnes peu scolarisées, en difficultés de lecture et d'écriture (Appel projets CNE PAC du Forem) • Formation au permis de conduire théorique (Appel projets CNE PAC du Forem) • Formation de formateurs • Sensibilisation à la réalité de l'analphabétisme à destination d'agents relais, de travailleurs de la division régionale du Forem et des CPAS, des syndicats, des employeurs, etc. • Développement et animation d'un partenariat dans le cadre d'Equal à propos de la prise en compte des besoins des personnes illettrées • Coordination d'un réseau des opérateurs d'alphabetisation de la région du Centre et du Borinage

LIRE ET ÉCRIRE CHARLEROI SUD HAINAUT

Dénomination du partenaire :	Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut
Abréviation (sigle) :	LEE CHSH
Adresse : Siège juridique :	Rue de la Digue, 1 à 6000 CHARLEROI
Téléphone :	071/30.36.19
GSM :	--
Fax :	071/31.28.11
Adresse E-Mail :	charleroi.sud.hainaut@lire-et-ecrire.be
Personne responsable et fonction :	Evelyne Lotte- Directrice
Personne de contact et fonction :	Evelyne Lotte- Directrice
Forme juridique (joindre statuts ou date de parution au moniteur) :	ASBL première parution au moniteur : 25 novembre 1988
Commission paritaire :	329.02
Nature et date de l'agrément (<i>pour OISP seulement</i>) :	OISP - 2003
Activités habituelles du partenaire :	<ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation d'adultes

LIRE ET ÉCRIRE HAINAUT OCCIDENTAL

Dénomination du partenaire :	Lire et Écrire Hainaut occidental
Abréviation (sigle) :	Lire et Écrire H.o.
Adresse : Siège juridique :	Quai Sakharov, 31 à 7500 Tournai
Téléphone :	069/22.30.09
GSM :	+32473/53.05.63 +32478/32.52.04
Fax :	069/64.69.29
Adresse E-Mail :	hainaut.occidental@lire-et-ecrire.be
Personne responsable et fonction:	Dominique Brasseur - Directrice
Personne de contact et fonction :	Dominique Brasseur - Directrice
Forme juridique (joindre statuts ou date de parution au moniteur) :	ASBL Première parution des statuts : 13 septembre 1990 publication de la modification des statuts : 13 janvier 2006
Commission paritaire :	329-02
Nature et date de l'agrément (<i>pour OISP seulement</i>) :	OISP - 01/01/2003
Activités habituelles du partenaire :	<ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation et apprentissage du français pour non-francophones infra-scolarisés • Coordination du réseau d'alphabétisation • Projets divers de mobilisation pour la prise en compte de l'illettrisme

LIRE ET ÉCRIRE LIÈGE-HUY-WAREMME

Dénomination du partenaire :	Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme
Abréviation (sigle) :	LEE LHW
Adresse : Siège juridique :	Rue Wiertz 37b à 4000 Liège
Téléphone :	04/226.91.86
GSM :	0494/33.70.41
Fax :	04/226.67.27
Adresse E-Mail :	Liege.huy.waremme@lire-et-ecrire.be
Personne responsable et fonction :	Hugues Henry- Directeur
Personne de contact et fonction :	Hugues Henry - Directeur
Forme juridique (joindre statuts ou date de parution au moniteur) :	ASBL
Commission paritaire :	329.02
Nature et date de l'agrément (pour OISP seulement) :	OISP - 30/09/2003
Activités habituelles du partenaire :	<ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation d'adultes

LIRE ET ÉCRIRE LUXEMBOURG

Dénomination du partenaire :	Lire et Écrire Luxembourg
Abréviation (sigle) :	LEE Lux
Adresse : Siège juridique :	Place communale, 2b à 6800 Libramont
Téléphone :	061/41.44.92
Fax :	061/41.41.47
Adresse E-Mail :	luxembourg@lire-et-ecrire.be
Personne responsable et fonction :	Rita Stilmant – Directrice
Personne de contact et fonction :	Rita Stilmant – Directrice
Forme juridique (joindre statuts ou date de parution au moniteur)	ASBL (annexe du Moniteur Belge déposée au Greffe de Neufchâteau le 29/06/2007).
Commission paritaire	329-02
Nature et date de l'agrément (<i>pour OISP seulement</i>) :	OISP-1994
Activités habituelles du partenaire :	<ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation et apprentissage du français pour non francophones infrascolarisés • Coordination du réseau d'alphabétisation • Projets divers de mobilisation pour la prise en compte de l'illettrisme

LIRE ET ÉCRIRE NAMUR

Dénomination du partenaire :	Lire et Écrire Namur
Abréviation (sigle) :	Lee Na
Adresse : Siège juridique :	Rue des Rélis Namurwès, 1 à 5000 Namur
Téléphone :	081/74.10.04
GSM :	--
Fax :	081/74.67.49
Adresse E-Mail :	namur@lire-et-ecrire.be
Personne responsable et fonction :	Huguette Vlaeminck - Directrice
Personne de contact et fonction :	Huguette Vlaeminck - Directrice
Forme juridique (joindre statuts ou date de parution au moniteur) :	ASBL
Commission paritaire :	CP329-02
Nature et date de l'agrément (pour OISP seulement) :	OISP, 1 filière alpha, 03/06/2003 (33/1057)
Activités habituelles du partenaire :	Formation d'alphabétisation pour adultes belges ou étrangers infrascolarisés

LIRE ET ÉCRIRE VERVIERS

Dénomination du partenaire :	Lire et Écrire Verviers
Abréviation (sigle) :	LEEV
Adresse : Siège juridique	Boulevard de Gérarchamps, 4 à 4800 Verviers
Téléphone :	087/35.05.85
GSM :	--
Fax :	087/31.08.80
Adresse E-mail :	verviers@lire-et-ecrire.be
Personne responsable et fonction :	Jacques Destordeur – Directeur
Personne de contact et fonction :	Jacques Destordeur – Directeur
Forme juridique (joindre statuts ou date de parution au moniteur) :	Asbl depuis le 01/10/1991
Commission paritaire :	329-02
Nature et date de l'agrément (<i>pour OISP seulement</i>) :	OISP – 1994
Activités habituelles du partenaire :	<ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation et apprentissage du français pour non-francophones infra-scolarisés • Coordination du réseau d'alphabétisation • Projets divers de mobilisation pour la prise en compte de l'illettrisme

LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

Dénomination du partenaire :	Lire et Écrire en Wallonie
Abréviation (sigle) :	LEEW
Adresse : Siège juridique	Rue Saint Nicolas, 2 à 5000 Namur
Adresse du (des) Site(s) d'activité	Rue Saint Nicolas, 2 à 5000 Namur
Téléphone :	081/24.25.00
GSM :	0479/79.02.80
Fax :	081/24.25.08
Adresse E-Mail :	coordination.wallonnie@lire-et-ecrire.be annehelene.lulling@lire-et-ecrire.be
Personne responsable et fonction :	Anne-Hélène Lulling – Directrice
Personne de contact et fonction :	Anne-Hélène Lulling – Directrice
Forme juridique (joindre statuts ou date de parution au moniteur) :	Asbl - 1 ^{ère} parution des statuts au Moniteur : 15 mars 1995
Commission paritaire :	329-02
Nature et date de l'agrément (pour OISP seulement) :	1994 (Début des actions de la convention)
Activités habituelles du partenaire :	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination du réseau d'alphabétisation • Projets divers de mobilisation pour la prise en compte de l'illettrisme en Région wallonne • Formation de formateurs et encadrement pédagogique • Services et soutien aux associations d'alphabétisation

Avec le soutien de :



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen



RÉGION WALLONNE